

**POUR VOUS
ABONNER:
647-3333**
Extérieur:
1-800-463-2362

LE SOLEIL

**Ouvert 7 JOURS
SOIRS**
JUSQU'À 22 HEURES
PHARMACIE
R. Blais & J.P. Fontaine
Place Ste Foy 683-9333

DIMANCHE 5 AOÛT 1990

QUÉBEC, 94^e ANNÉE, NO 215
40 PAGES, 3 CAHIER + 1 TABLETTE

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
MONTREAL, ÎLES DE LA MADELEINE, GASPÉSIE, ABITIBI 60¢

50¢

LE SPORT

Surprise : la finale opposera Katerina à Steffi



Si quelqu'un doit stopper Steffi Graf aux Internationaux de tennis du Canada, ce sera la Bulgare Katerina Maleieva, qui a eu raison, hier, de la deuxième favorite, l'Argentine Gabriela Sabatini, en demi-finale,

par le score de 6-3, 6-4. **S-1**

LA RÉGION

« Embarque ! On décolle ! » Et vogue la montgolfière

« J'embarque. Fébrile. Pas le temps de penser », dit notre journaliste qui a tenté l'expérience à l'occasion du 8e Festival, à Saint-Jean-Chrysostome. **A-3**

LE QUÉBEC

Les collègues anglophones attirent les allophones

Une étude démontre qu'au cours de la dernière décennie, les collègues anglophones sont demeurés le premier choix des élèves allophones au Québec. **A-5**

LE MONDE

Téhéran veut renouer avec Londres

Le président iranien Ali Akbar Hachemi-Rafсандjani a annoncé que son pays allait rétablir ses relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne, rompues en 1989. **A-7**

L'ÉCONOMIE

Alouette, le plus grand chantier du Québec

Quelque 625 travailleurs, une flotte entière de camions et de bétonnières travaillent à la construction de l'aluminerie de 1,4 milliard \$, à Sept-Îles. **B-6**

TENDANCES

Que sont devenus les missionnaires québécois ?

Environ 2000 missionnaires québécois, religieux et laïques, œuvrent présentement sur les cinq continents. Deux religieux racontent leur expérience. **B-1**

LES ARTS

Le groupe britannique The Mission mercredi à Québec

Le représentant du renouveau psychédélique, le groupe britannique The Mission, en sera à son premier passage à Québec, mercredi, au bar d'Auteuil. **C-1**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3 et A-4
Le Québec	A-5
Le Monde	A-7
Annonces classées	C-3 à C-7
Arts	C-1
Bandes dessinées	A-8
Décès	C-8
Échecs	B-5
Économie	B-6 à B-8
Éditorial	A-6
Horoscope	B-5
Mots croisés	B-5
Mot mystère	B-5
Où aller à Québec	C-2
Pierre Champagne	A-5
Records Guinness	B-5
Scrabble	B-5

LA MÉTÉO

Ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en après-midi; possibilité d'une averse en fin de journée. Maximum : de 26 à 30. Demain : nuageux avec quelques averses ou orages. **S-16**

La CEE réagit avec rapidité et fermeté Boycott du pétrole irakien

ROME (AP, NYTNS, AFP) — Réagissant avec une rapidité et une fermeté inhabituelles, les 12 pays de la Communauté économique européenne ont imposé hier un boycott immédiat des produits pétroliers de l'Irak et du Koweït pour punir Bagdad d'avoir envahi le Koweït.

À New York, des consultations étaient en cours parmi les pays membres du Conseil de sécurité des Nations unies en vue de recommander à la communauté internationale de décréter un

boycottage total de l'Irak.

De plus, les membres de la CEE (France, RFA, Italie, Luxembourg, Belgique, Pays-Bas, Danemark, Grèce, Irlande, Portugal, Espagne et Royaume-Uni) ont annoncé qu'ils ces-

saient leurs ventes d'armes et d'équipement militaire à Bagdad. Les 12 pays ont aussi décrété un gel des avoirs irakiens sur leur territoire, suspendu les accords de coopération commerciale ou militaire avec Bagdad et décrété des mesures pour protéger les avoirs koweïtiens « dans les intérêts du gouvernement légitime du Koweït ».

Si l'Irak ne retire pas immé-

diatement toutes ses troupes du territoire koweïtien, la CEE demandera au Conseil de sécurité de l'ONU de décréter des sanctions qu'ils s'engagent d'avance à appliquer.

Blocus total

Cette prise de position implique que les membres de la CEE seraient prêts à envoyer des navires de guerre pour participer à un blocus naval des ports koweïtiens et irakiens qui serait

décreté par les Nations unies.

La France examine « toutes les hypothèses », y compris le blocus total de l'Irak, si Bagdad ne retire pas immédiatement et sans conditions ses troupes du Koweït, a d'ailleurs déclaré hier soir le ministre français des Affaires étrangères Roland Du-

Suite A-2, Boycottage...

Autres textes en page A-7

Le 21e Pow-Wow bat son plein au Village-des-Hurons



Omer Lainé, 70 ans, photographié près d'un drapeau sur lequel apparaît le chef Sitting Bull, au Pow-Wow du Village-des-Hurons. **C-1**

Aucun incident n'est venu troubler cette période de réjouissances

« Un pow-wow, c'est pas l'endroit pour parler des problèmes du Canada. C'est un moment de réjouissances et de compétitions amicales. »

par NORI-AND PROVENCHER
LE SOLEIL

Pour le Grand chef Max Gros-Louis et les organisateurs du Pow-Wow du Village-des-Hurons, la tourmente amérindienne qui secoue le Québec depuis plus de trois semaines n'a guère d'échos à l'intérieur

de cet événement, inauguré en début d'après-midi, hier, devant environ 150 personnes, après quatre ans d'interruption en raison de problèmes budgétaires.

« Les gens qui viennent ici m'en parlent très peu. Ça me surprend agréablement », ajoute le chef Gros-Louis, qui,

lors de son discours d'ouverture, a d'ailleurs préféré éluder la crise amérindienne au profit de la qualité des relations entre les deux communautés de Loretteville.

Aucune barricade donc, hier, dans cette paisible municipalité. Pas plus que de Blancs en colère ou d'Amérindiens au visage dissimulé sous une cagoule. Le lieu des festivités ou, jusqu'à ce soir, sont présentées diverses activités

culturelles et sportives, respirant la tranquillité et baignant dans l'inévitable musique du groupe Kashtin, l'orgueil des autochtones. Foi du seul policier amérindien chargé de l'ordre public, Pierre Duchesneau, « ça va être paisible ». Il y a bien eu quelques menaces proférées la semaine dernière au cours de certaines tribunes téléphoniques, mais sans plus.

Suite A-2, Pow-Wow...

Des Blancs bloquent la Voie maritime du Saint-Laurent

SAINTE-CATHERINE — Environ 150 personnes se sont massées, hier après-midi, sur le pont de l'écluse Sainte-Catherine, bloquant ainsi pendant plus de cinq heures la Voie maritime du Saint-Laurent, de juridiction fédérale, pour inciter le gouvernement fédéral à s'engager dans le conflit avec les autochtones.

par SONIA SARFATI
de la Presse canadienne

Pendant ce temps à Oka, les policiers ont levé une des deux barricades bloquant la route 334. Les effectifs de la SQ ont d'ailleurs été réduits aux alentours du village.

De plus, deux porte-parole des Mohawks ont fait savoir que la réponse tant attendue sur les conditions préalables à la reprise des négociations avait été envoyée vendredi, en fin de journée, au ministre John Ciaccia.



Au bureau du ministre délégué aux Affaires autochtones, on confirmait avoir reçu une lettre des Mohawks, sans toutefois en dévoiler le contenu.

Quant aux pourparlers engagés entre le gouvernement fédéral et la municipalité d'Oka au sujet de l'achat du terrain qui est au centre du présent conflit, ils ont fait un bond en avant, hier.

Un porte-parole du ministère des Affaires indiennes, Helen Fisher, a annoncé, en effet, que le gouvernement fédéral a fait une nouvelle offre que la municipalité étudiera aujourd'hui, ou lundi au plus tard.

Cette offre, valable jusqu'à 13 h mercredi, « a reçu pour l'instant l'approbation d'un négociateur fédéral et d'avocats représentant Oka », a fait savoir Robert McCoy, un porte-parole de la municipalité.

En soirée hier, quelque 1000 personnes étaient réunies à Châteauguay, devant les barricades. Une manifestation qui s'est déroulée dans un grand calme, sans slogan ni pancarte.

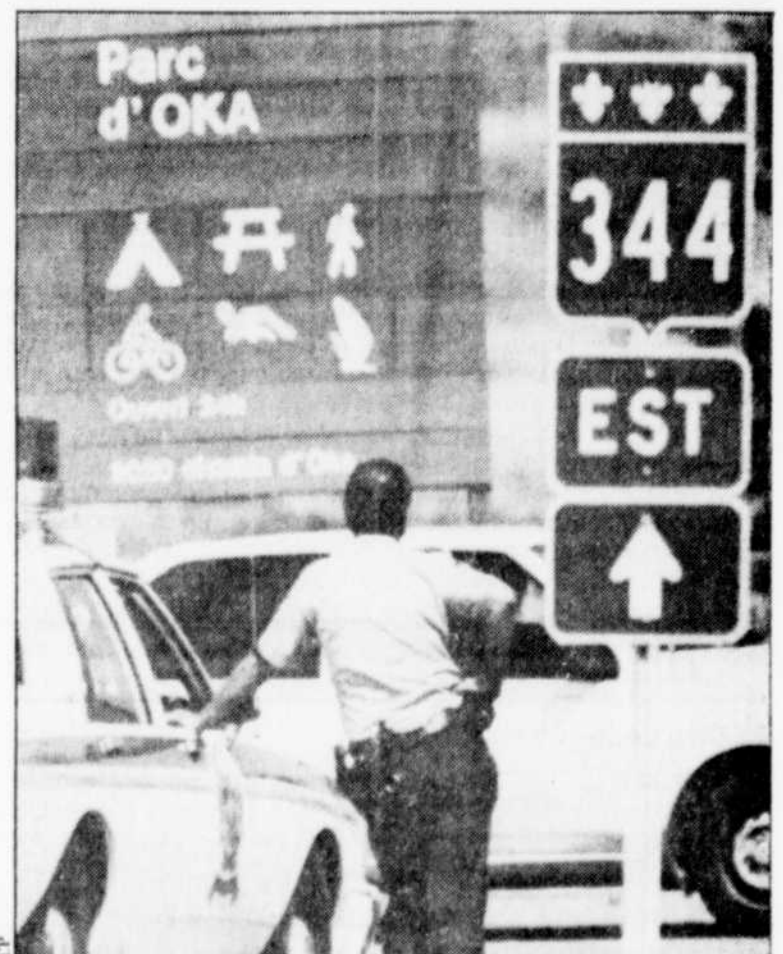
Blocus à Sainte-Catherine

Un calme qui faisait contraste avec l'effervescence qui avait régné dans la journée sur le pont-levis de Sainte-Catherine.

Irrités par la lenteur des négociations... et de la circulation sur les routes secondaires qu'ils doivent utiliser pour se rendre à Montréal depuis la fermeture du pont Mercier par les Mohawks, quelque 150 résidents

Suite A-2, Voie...

Autre texte en page A-2



Pendant que des citoyens bloquaient la Voie maritime du Saint-Laurent, à Oka, les policiers ont levé une des deux barricades qui barraient la route 334.

Suite A-2, L'Irak...

Suites de la première page

Voie...

de Sainte-Catherine, une localité située à une dizaine de kilomètres à l'est de la réserve amérindienne de Kahnawake, se sont installés pendant plus de cinq heures sur le pont-levis de l'écluse Sainte-Catherine.

Ce blocus en grande partie spontané a pris fin vers 17 h, après qu'une quarantaine de policiers de la SQ et une vingtaine d'agents de la Gendarmerie royale portant casque et matraque aient repoussé les manifestants vers la terre ferme.

Des employés de la Voie maritime ont alors grimpé dans la structure du pont pour vérifier si elle n'avait pas été endommagée. Rien ne laissant supposer que ce soit le cas; le pont a été levé à 17 h, permettant ainsi le passage de deux cargos et de plusieurs bateaux de plaisance restés bloqués devant les écluses pendant plusieurs heures.

Normalement, entre 10 et 30 bateaux passent chaque jour les écluses de Sainte-Catherine.

« Notre but est de faire diminuer la tension qui existe actuellement dans la région, a déclaré Jean-Pierre Potvin, directeur de la Chambre de commerce du Triangle. Un des moyens pour y parvenir est de permettre aux gens d'utiliser le pont de l'écluse et la route de service qui longe la Voie maritime pour se rendre à Montréal. »

Un trajet de 18 minutes au lieu de deux à trois heures comme c'est le cas actuellement, estime M. Potvin, avant d'ajouter que les manifestants étaient prêts à passer la fin de semaine sur le pont pour parvenir à leurs fins.

Des radicaux

Une certaine partie des gens présents était disposée, pour sa part, à rester beaucoup plus longtemps. Jusqu'à ce que le conflit opposant les Mohawks et la Sûreté du Québec soit réglé.

Ainsi, lorsque deux policiers de la SQ sont montés sur le pont pour indiquer aux manifestants qu'ils avaient cinq minutes pour dégager les lieux, un homme portant un casque d'armée où l'on pouvait lire « Anticoup de matraque » s'est écrié : « Si vous nous faites partir maintenant, on ne s'opposera pas. Il ne se passera rien pendant 48 heures. Mais après, c'est 10 000 qu'on va être. Ce sera incontrôlable. »

Reste que la manifestation s'est déroulée dans le calme et que les policiers n'ont pas eu à employer la force. Aucun incident n'a d'ailleurs été rapporté, si ce n'est qu'un homme d'une quarantaine d'années s'est soudainement écroulé sur le sol, pendant que les policiers avançaient, victime de ce qui semblait être une crise d'épilepsie. Une ambulance est rapidement arrivée sur les lieux.

Après avoir quitté le pont, plusieurs manifestants se sont dirigés vers l'entrée du village de Saint-Constant avec l'intention de bloquer la route 132, comme ils l'avaient fait la veille.

Mais les policiers de la SQ sont rapidement intervenus et ont fait dégager les voitures stationnées sur la route qui, finalement, n'ont nui à la circulation que pendant cinq minutes.

Vendredi soir, quelque 200 policiers et autant de manifestants en étaient venus aux coups au même endroit. Cinq personnes avaient été arrêtées.

Les journalistes

Un journaliste du réseau anglais de Radio-Canada a été pris à partie par certains des manifestants qui bloquaient, hier, le pont des écluses Sainte-Catherine. Les policiers avaient dû l'escorter pour qu'il quitte les lieux en toute sécurité.

D'autre part, Charles Burry, président de l'Association des journalistes canadiens, a discuté avec les Mohawks au sujet de la libre circulation des journalistes derrière les barricades.

Les Amérindiens préparent actuellement une liste de consignes que devront suivre les représentants des médias appelés à couvrir le conflit qui oppose les Mohawks à la SQ depuis le 11 juillet.

Enfin, à Châteauguay, l'action s'est déroulée sur l'eau. Hier, une dizaine de propriétaires d'embarcation ont fait un blocus à l'endroit où la rivière Châteauguay se jette dans le lac Saint-Louis, dans le but d'empêcher que les Mohawks de la réserve de Kahnawake puissent se ravitailler par bateau.

Boycottage...

mas, à l'issue d'une réunion à Paris présidée par le président François Mitterrand.

Si les sanctions adoptées par la CEE et d'autres pays ne suffisent pas, « le Conseil de sécurité adoptera les mesures qui sont appropriées et la France les appliquera », a poursuivi le ministre.

Le ministre a indiqué que l'idée d'un blocus total a été au coeur des entretiens téléphoniques que le président Mitterrand a eus dans la journée avec le président américain George Bush, la première ministre britannique Margaret Thatcher, le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl et le président soviétique Mikhail Gorbatchev.

Pas de problème

Le double embargo décidé hier à Rome va priver la CEE de quelque 12 % de ses importations, mais ne devrait pas poser de problème d'approvisionnement majeur, selon les milieux pétroliers. L'embargo va constituer toutefois une perte majeure de revenus pour l'Irak, un pays endetté par sa longue guerre contre l'Iran.

La CEE a importé au premier trimestre 7 millions de tonnes de pétrole irakien, l'Irak étant son sixième fournisseur, et 4 millions de tonnes de brut koweïtien. Mais, dans un marché marqué durant ces derniers mois par la surproduction de l'OPEP, la CEE peut facilement faire face à cette perturbation de son approvisionnement.

Boycottage total

A New York, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (États-Unis, Union soviétique, France, Grande-Bretagne et Chine) se sont réunis hier matin pour des consultations qui pourraient, selon des sources diplomatiques, déboucher sur un boycottage total de l'Irak.

Les États-Unis ont proposé des sanctions économiques et financières très larges contre l'Irak et le Koweït. Le projet de résolution demanderait à tous les pays membres de l'ONU la suspension totale des importations et exportations avec l'Irak, jusqu'au retrait complet de leurs forces au Koweït, comprenant un embargo sur les fournitures militaires.

À la sortie de la réunion, aucun ambassadeur n'a voulu faire de commentaires, mais on croit savoir que les sanctions contre l'Irak pourraient être adoptées par le Conseil aujourd'hui ou demain.

Réticences

D'autre part, les États-Unis et d'autres pays n'arriveraient pas à convaincre la Turquie et l'Arabie saoudite de fermer les deux pipelines qui acheminent le pétrole irakien à travers leur territoire, les Turcs et les Saoudiens n'étant pas intéressés à se mettre à dos leur puissant voisin, le président Saddam Hussein.

Le président turc Turgut Ozal a déclaré hier que son pays ne voulait pas supporter seul le poids d'une telle option.

La fermeture des oléoducs et un blocus naval des ports irakiens et koweïtiens empêcheraient l'Irak d'exporter son pétrole, sa seule véritable source de revenus.

La Sûreté du Québec n'a pas le droit de visionner les bandes vidéo saisies

MONTREAL (d'après PC) — Depuis vendredi et jusqu'à demain, les enquêteurs de la Sûreté du Québec ne peuvent en aucune façon visionner les bandes vidéoscopiques que le corps de police a saisies, jeudi, dans les salles de nouvelles de cinq postes de télévision de la métropole.

Ainsi en a décidé, vendredi, un juge de la cour supérieure du Québec en accordant une injonction interlocutoire à la société Radio-Canada.

Demain midi, lorsque tombera l'injonction provisoire, la cour supérieure, qui se penchera à nouveau sur la question, établira la légalité de la saisie.

La Sûreté du Québec a saisi ces bandes vidéos, enregistrées le 11 juillet, lors du raid raté à Oka, dans le but de faire progresser son enquête relativement à une foule d'actes criminels qui ont été posés. Cet avant-midi-là, le caporal Marcel Lemay du groupe technique d'intervention de la SQ a été tué au moment de l'attaque

menée par le corps de police sur les barricades érigées par les Mohawks de Kanesatake.

Le réseau français de Radio-Canada, Télé-métropole et Télévision Quatre Saisons, notamment, qui ont reçu la visite des policiers, jeudi, n'étaient pas d'accord pour que leurs bandes vidéos servent de preuve à l'occasion d'éventuels procès contre des Mohawks ou tout autre individu.

Les stations de télé fondent leur contestation essentiellement sur les prescriptions de la Charte des droits et libertés, qui assure le respect du principe fondamental de la liberté de la presse.

Jeudi, tous les responsables de l'information avaient obtenu des mandats de perquisition que

leur ont présenté les enquêteurs de la Sûreté du Québec. Tous, ils ont toutefois remis le matériel vidéo dans des enveloppes scellées, soulignant dans certains cas le caractère abusif de la saisie.

Conseil de presse

Le Conseil de presse du Québec a dénoncé avec véhémence la saisie par la Sûreté du Québec de vidéocassettes sur les événements du 11 juillet à Oka et félicité les médias qui ont entrepris de contester devant les tribunaux le geste des forces policières.

« Obliger médias et journalistes à devenir collaborateurs de la police dans l'exercice même de leurs fonctions c'est pervertir l'acte journalistique et le détourner de ses fins propres », écrit le président du Conseil, Marc Thibault.

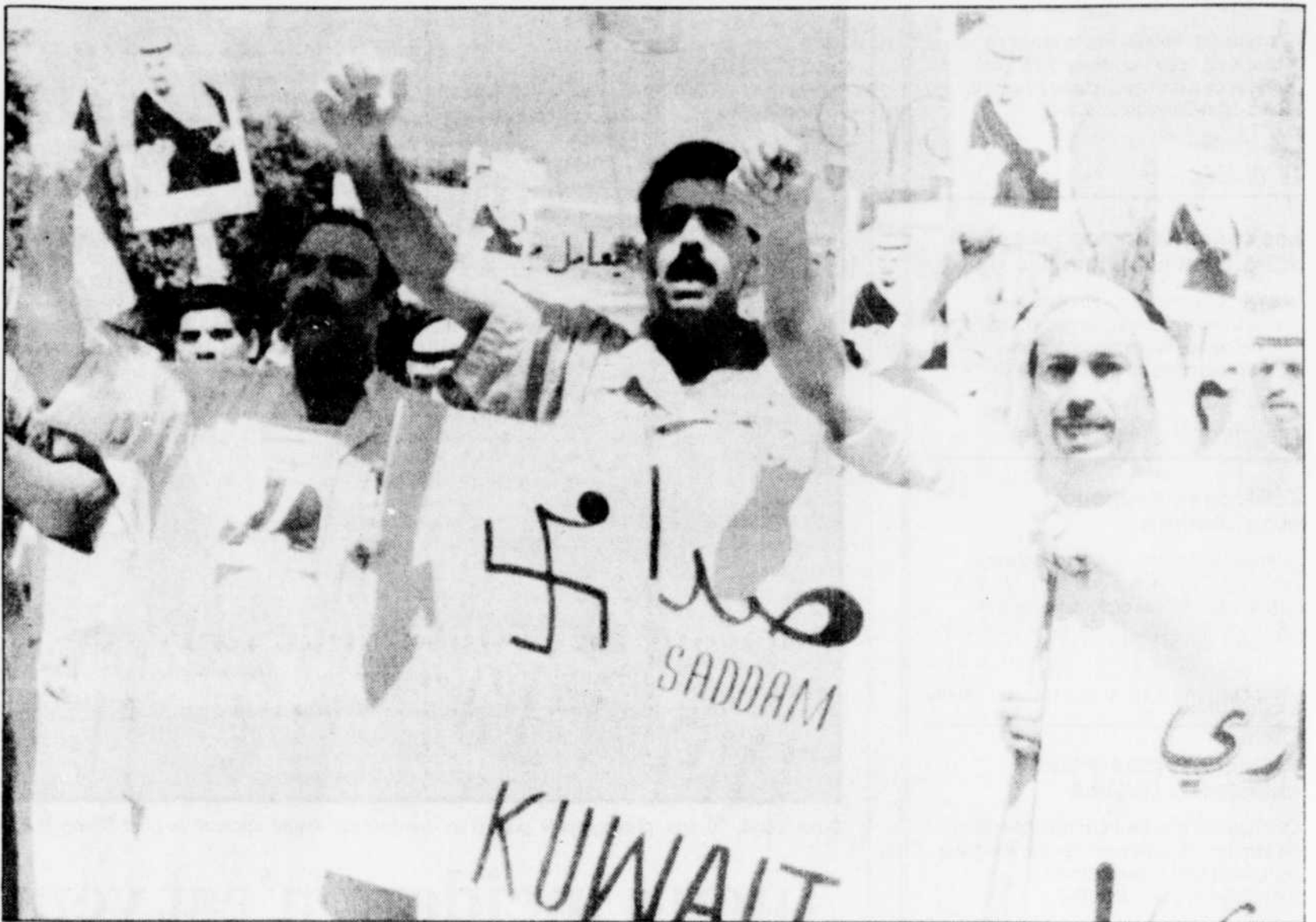
La Fédération nationale des communications (FNC) a aussi exprimé son indignation en soulignant que ces incidents « rappellent encore une fois l'urgence de

mettre fin à des comportements abusifs de la part des autorités policières par l'adoption d'une loi sur la protection des sources et du matériel journalistiques. »

En procédant à ces saisies, ajoute Louise Lèvesque, secrétaire générale de la FNC, la SQ a brimé la liberté de presse et miné la crédibilité des journalistes en les faisant paraître aux yeux du public comme des auxiliaires de police.

Le président du Conseil de presse explique que le Conseil reconnaît qu'en certaines circonstances, l'intérêt public peut se voir écartelé entre, d'une part, l'administration pleine et entière de la justice à assurer et, d'autre part, la garantie de la préservation de l'information la plus impeccable possible pour le public.

Il devrait appartenir au tribunal de trancher alors entre ces deux aspects difficilement compatibles de l'intérêt public, ajoute M. Thibault.



Des Koweïtiens ont manifesté, hier, contre l'invasion de leur pays dans les rues de Damas, la capitale de la Syrie.

Irak...

Dans la zone neutre

Tôt hier, des responsables koweïtiens à l'étranger ont averti l'agence Reuter que les forces irakiennes avaient pénétré dans la « zone neutre », une bande de terre désertique entre le Koweït et l'Arabie saoudite. Bagdad a nié que la présence de ces troupes dans cette zone au nord-est de la péninsule arabique, mais des photos de satellite ont confirmé le fait.

Les forces irakiennes ont avancé dans la zone neutre après que Bagdad eut annoncé, vendredi soir, son intention de retirer ses troupes du Koweït.

Avant de retirer ses troupes, Bagdad exige le respect de deux conditions : l'absence de toute menace ou intervention étrangère contre son territoire et celui du Koweït et la fin du règne de la dynastie en place.

Au Koweït, où règne désormais l'ordre irakien, le calme était général hier. Les témoins n'ont rapporté aucune scène de fraternisation entre la population et les forces irakiennes.

Aucune mauvaise intention

À Washington, l'ambassadeur d'Irak aux États-Unis, Mohamed al-Mashat, a affirmé que son pays n'avait aucune intention d'attaquer l'Arabie saoudite avec laquelle il a « des relations excellentes et fraternelles ».

Dans une conférence de presse à l'ambassade d'Irak, il a également lancé une mise en garde « contre toute tentative de quelque puissance que ce soit d'agresser le Koweït ou l'Irak ». Une telle tentative, a-t-il dit, serait « traitée avec fermeté ».

Le diplomate a affirmé que « la situation au Koweït est retournée à la normale » et que « les autorités koweïtiennes consolident leur contrôle sur tous les aspects de la vie » dans le pays.

Autre son de cloche

De son côté, l'ambassadeur du Koweït à Washington, cheikh Saud Nasser al-Sabah, a affirmé que l'Irak n'a « pas l'intention de se retirer du territoire koweïtien ».

« Qui peut croire les Irakiens, s'est écrié l'ambassadeur au cours d'une conférence de presse à Washington. Ils ont déjà trompé l'ONU et le président égyptien Hosni Mubarak en affirmant qu'il n'y aurait pas d'opérations militaires contre le Koweït ».

Pow-Wow...

Appui aux Mohawks

Si certains participants du Pow-wow commentent avec une prudence de Sioux ce mémorable mais tragique « été indien », d'autres, tels Omer Lainé, robuste comme un chêne en dépit de ses 70 ans, s'ouvrent comme un grand livre devant les journalistes. Il faisait partie de la poignée de Hurons qui, au début des années 60, avaient bloqué la rue Racine, à Loretteville, afin de faire bouger les autorités locales au sujet de son entretien.

« Il ne faut pas que les Mohawks enlèvent les barricades. On passerait pour des lâches. Je les appuie à 100 %, clame-t-il, pendant que s'agglutinent autour de lui les curieux venus entendre son verbe aussi haut en couleurs que le flamboyant costume traditionnel qu'il porte avec fierté malgré le soleil de plomb. »

« Les premiers jours suivant l'intervention de la Sûreté du Québec, j'avais de la grosse peine, reprend son fils Gilles. Je trouvais incroyable qu'on puisse se moquer comme ça des Indiens. »

Gilles Lainé, un citoyen de Val-Bélair qui reviendra habiter la réserve à l'automne à la faveur du nouveau développement annoncé récemment, en a particulièrement contre les préjugés véhiculés sur les dos des Amérindiens. « Les gens disent que les Indiens, ça coûte cher. Passez en avant de la prison d'Orsainville, du pénitencier de Donnacona, ça, ça coûte cher. Nous payons des taxes comme tout le monde si nous travaillons en dehors de la réserve. »

Plusieurs visiteurs rencontrés hier au Village-des-Hurons estiment d'ailleurs qu'il faut savoir passer outre aux événements d'Oka afin de réellement découvrir les descendants des premiers habitants du pays.

« J'ai hésité un peu avant de venir, avoue Mireille Richard, de Sainte-Foy. J'ai toujours été en faveur des revendications des Mohawks mais pas nécessairement pour l'usage de la violence. En venant ici, j'apprends à découvrir leur culture. »

« Ce ne sont pas ces choses-là qui vont faire que je vais avoir une dent contre les Indiens », termine pour sa part Jean-François Bourgault, de Charlesbourg.

En Bref...

■ Une sexagénaire tuée

L'ISLET — Madeleine Labonté, 65 ans, une résidente de Montmagny, a été frappée à mort par une automobile, à 19 h hier. L'accident s'est produit alors que la dame circulait à pied sur le 3e Rang ouest, à Saint-Aubert de L'Islet.

■ Un motocycliste perd la vie

DESCHAMBAULT — Un accident de motocyclette a fait un mort, à 19 h 25 hier, sur la route 138, à Deschambault. Deux hommes prenaient place sur la moto. À la suite d'une fausse manœuvre du conducteur, l'engin s'est retrouvé sur l'accotement et a ensuite fauché un poteau du

Canadien National. Le passager a été éjecté et tué sur le coup. Quant au conducteur, il n'a subi que des blessures mineures. L'identité de la victime n'a pas encore été révélée.

■ Accident de travail

SAINT-DAVID — Un Lévisien d'une quarantaine d'années a été sérieusement blessé, hier après-midi, quand il est tombé de la toiture d'une résidence privée sise au 741 Commerciale, à Saint-David. L'homme, un travailleur indépendant, effectuait des réparations sur le toit de la maison. Il a été transporté en ambulance à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Son état est jugé comme très sérieux.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 04-08-1990

7-8-4

4-4-3-2

Sélect 42

05-14-15-19-23-30

(complémentaire)

33

mise-tôt

08-10-23-35

EXTRA

799943

6/49

13-22-26-40-46-49

(complémentaire)

04

En Bref

■ **Embarquée fatale**

SAINTE-LOUISE — Un automobiliste de 37 ans, originaire de Saint-Jean-Port-Joli, Jean-Guy Avoine, a perdu la vie vers 21 h 25, vendredi, lorsque son véhicule a effectué une embarquée dans le 3e rang de Sainte-Louise, près de L'Islet. La victime était seule à bord.

■ **Jeune automobiliste tué**

SAINTE-EUGÈNE — Un adolescent a trouvé la mort, vers 5 h 50, hier matin, lorsque le véhicule dans lequel il prenait place a dérapé dans une courbe du rang 4, à Saint-Eugène, au Lac-Saint-Jean. La victime est Stéphane Dufour, âgé de 16 ans, de Saint-Eugène. Le conducteur de l'automobile, Dave Bouchard, 17 ans, a été blessé.

■ **Identité révélée**

CHICOUTIMI — La Sûreté du Québec a révélé, hier, l'identité de la femme qui a péri brûlée vive dans son véhicule à la suite d'un accident survenu sur la route 175, dans le parc des Laurentides, à 19 h 20, vendredi. Il s'agit de Lumina Dufour, 46 ans, de Jonquière. Une autre personne a subi des blessures sérieuses à la suite de cette collision entre deux automobiles.

Quand un jeune phoque perd le nord et sa route !

RIMOUSKI (PC) — Un passager peu commun est débarqué à l'aéroport de Mont-Joli, hier après-midi : un jeune phoque qui s'était aventuré un peu trop en amont dans le fleuve Saint-Laurent.

En fait, le jeune mammifère s'était rendu jusqu'à la hauteur de la marina de Longueuil. Tout un voyage dans les eaux douces du Saint-Laurent !

Complètement désorienté, le bébé phoque, de 18 kg, aurait suivi un bateau qu'il aurait confondu avec un mammifère marin, selon les explications fournies par les spécialistes de la Société de protection des animaux.

Après lui avoir prodigué les soins nécessaires, on a décidé de le ramener dans son habitat naturel, en l'occurrence le golfe Saint-Laurent.

C'est pourquoi le mammifère a été transporté par avion pour être retourné à l'eau près de l'institut Maurice-Lamontagne, de Rimouski.

L'opération de mise à l'eau s'est déroulée avec succès.

Maintenant qu'il est de retour dans des eaux plus propices à ses ébats, le jeune phoque devrait rejoindre un troupeau qui vit dans la baie de Métis.

L'INDEX REGIONAL

St-Jean-Port-Joli

Mise au jour par l'archéologue Richard Fiset d'une glacière souterraine à l'emplacement de l'ancien manoir seigneurial Philippe-Aubert-de-Gaspé. **A-4**

Québec

De jeunes amputés qui n'ont pas froid aux yeux affirment que, quand on le veut, on peut tout réussir. **A-4**

Lévis-Lauzon

Les 9es Fêtes populaires Desjardins se dérouleront du 8 au 12 août sur le terrain du collège de Lévis. **C-8**

Pointe-Noire

L'aluminerie Alouette, actuellement le plus grand chantier du Québec, coulera ses premiers lingots en juin 1992. **B-6**

Entre ciel et terre en montgolfière

Une expérience à nulle autre pareille !

« Embarque ! On décolle ! »

par NATHALIE ROY
LE SOLEIL

L'équipe de poursuite et le pilote viennent de hisser l'immense ballon vert dans le ciel. Ainsi déployée, cette montgolfière géante rappelle, vue d'en dessous, un chapiteau que serait venu arracher le vent.

J'embarque. Febrile. Pas le temps de penser. Le décollage comme l'atterrissage, dira plus tard mon pilote, Serge Bourassa. « se déroulent plutôt rapidement ».

Un, deux, trois, quatre secondes. Nous survolons déjà les arbres. Trois cents, quatre cents, cinq cents pieds et c'est l'extase. « La piqure ! », comme disent plusieurs.

Plus loin, derrière, la capitale qui dort (le départ des montgolfières avait lieu à 6 h !). Un peu plus près, devant, le parc Champigny de Saint-Jean-Chrysostome.

Mon pilote est sérieux. Faut dire qu'il a un titre à défendre ! Champion du Québec en 1988, vainqueur de la compétition Coupe Québec de Saint-Jean-Chrysostome pendant deux années consécutives (1988 et 1989), il entend bien conserver la première place.

Le but de l'épreuve : aller placer une petite poche de sable à un endroit bien particulier dans le parc. Serge calcule. Vitesse du vent, altitude, poids. C'est que diriger un tel engin n'est pas si simple. La volonté se plie souvent aux caprices de Dame Nature !

On approche de la cible. Le ballon se dirige tout droit vers

la tente centrale. « On va foncer dedans ! », me dis-je, nerveuse. Mais non. Le ballon remonte un peu, se met en position, la cible est juste en dessous (on m'avait bien dit que Serge Bourassa était un excellent pilote !). La poche est lancée. A 22 pieds du centre. « Pas mal ! »

Déjà, de si bonne heure, plusieurs centaines de personnes sont là, massées, juste en dessous. J'imagine que le spectacle est sûrement très beau à voir. D'en haut comme d'en bas.

« C'est fini ! Maintenant, on peut relaxer », lance mon pilote. Et il a raison. Contrairement à ce que l'on peut croire, le vol en montgolfière constitue une incroyablement détente. Pas un bruit (sinon, à l'occasion, celui du brûleur qui en chauffant, fait remonter le ballon), pas de vent (forcement, on le suit), pas de turbulences.

Notre vitesse de croisière est à près de 20 kilomètres/heure. Suffisamment vite pour parcourir une distance appréciable et bien lentement pour savourer le paysage.

« On va faire du vol de contour. C'est ce que je préfère. Survoler vaut deux fois plus qu'aller très haut », me dit Serge. Survoler à ras des maisons est en effet exaltant, mais c'est sûrement aussi un brin titillant pour les propriétaires !

La balade aérienne achève. Devant nous, une forêt. Il faut poser la montgolfière avant. « Il y a trop de vent pour qu'on se pose directement. Si je dis 'accroupissez-vous', vous vous accroupissez. Il est possible qu'on traîne un peu et même, que la nacelle chavire. Pas de paniquer ! »



Le 8e Festival de Saint-Jean-Chrysostome, qui se termine aujourd'hui, a attiré une foule de curieux hier.

Comment pourrait-on paniquer après un périple du genre ? Un vol en montgolfière vaut bien deux semaines au repos. Pendant comme après, on plane.

Le ballon se pose comme l'avait prévu mon pilote. Opération « plier-bagage » et on at-

tend l'équipe de poursuite (constituée de quatre ou cinq personnes qui suivent la montgolfière en voiture). Car ce beau ballon, il ne revient pas au quai tout seul !

Après s'être ramassé, la coutume veut qu'on aille remercier le propriétaire du terrain où s'est posé le ballon. Puis, les

« nouveaux » comme moi doivent recevoir le baptême. Cette opération délicate, dont je dirai seulement qu'elle s'effectue avec du champagne, à vous de la découvrir !

Enfin, pour ceux que ça intéresse, mon pilote a terminé troisième dans l'épreuve d'hier.

On veut compléter l'exposition maritime de St-Joseph-de-la-Rive

Les dirigeants de l'exposition maritime de Saint-Joseph-de-la-Rive veulent mettre de l'avant des projets de l'ordre de 600 000 \$ pour compléter l'aménagement du chantier situé en plein cœur du village, chantier qu'ils ont ouvert au public il y a quelques années. Ces lieux ont été pendant trois décennies au centre de la tradition maritime de Charlevoix. Un passé aujourd'hui révolu.

par DENIS GAUTHIER
collaboration spéciale

« Notre musée est actuellement incomplet. Il nous manque encore quelques éléments essentiels pour illustrer avec précision le rôle qu'il jouait », avoue le capitaine Yvan Desgagnés, le président de la corporation.

L'élément principal du chantier, le ber, communément appelé traîneau, demande à être restauré. C'est l'appareil dont on se servait pour haler les goélettes hors de l'eau pour l'hivernage ou le radouage. « C'est en fait la pièce maîtresse du chantier. C'est autour du traîneau que tout s'articulait », explique M. Desgagnés.

On veut également acquérir la goélette Jean Yvan pour justement la monter sur le traîneau. Avec la Saint-André, c'est la dernière au Québec encore en état de flotter. Elle appartient au musée maritime Bernier et sert de navire-école. « Avec une goélette de ce type sur le site, on pourrait l'ouvrir au public et la visite deviendrait beaucoup plus intéressante », fait observer M. Desgagnés.



Les épaves des goélettes « Mont Notre-Dame », et « Mont Royal » sont dans un état de déperissement très avancé.

On retrouve trois épaves sur le site. Celles des Mont Notre-Dame, Mont Royal et Mont Sainte-Marie. Leur état de déperissement est très avancé. « Malheureusement il est trop tard pour les sauver. En y faisant attention, nous pourrions les garder pour encore 10 ans tout au plus », avance le capitaine.

Le projet prévoit également la réparation du quai et l'aménagement des terrains.

Les origines

Les Chantiers maritimes de Charlevoix limitée ont été fondés en 1946 par 20 résidents de Saint-Joseph-de-la-Rive qui ont investi 1000 \$ chacun. Ils ont fait l'acquisition d'un terrain en plein cœur du village, terrain qui était utilisé auparavant pour la construction de goélettes. On a également acheté une scierie à Baie-Saint-Paul que l'on a déménagée sur les lieux.

De tous temps, les propriétaires de goélettes avaient des problèmes à remiser leurs bateaux l'hiver. L'idée des gens de Saint-Joseph-de-la-Rive était de leur offrir un site d'hivernage sécuritaire. L'idée a

été couronnée de succès même si cela ne s'est pas traduit par des résultats financiers éclatants. En 1957-58, on a accueilli 28 goélettes, un record.

Sur le site, on retrouvait une scierie et un atelier afin d'entretenir et de radouber des voitures d'eau durant leur séjour.

En 1960, la glorieuse époque du cabotage sur le Saint-Laurent tire à sa fin et le nombre de goélettes venant hiverner commence à décliner. L'ouverture d'un chantier à l'Île-aux-Coudres amène également de la concurrence. Le faible tirant d'eau en face du chantier ne permet pas d'espérer faire la transition vers les bateaux d'acier. En 1972, c'en est fini des chantiers maritimes de Saint-Joseph-de-la-Rive.

Le père de M. Desgagnés, J.A.Z., lui-même actionnaire de l'entreprise, fait l'acquisition des parts de ses associés. Il ne veut pas que le site serve à d'autres fins. Au milieu des années 80, il cède les lieux par bail emphytéotique à la corporation sans but lucratif.

Un métier à la fois difficile et exigeant, mais passionnant

Pour devenir pilote de montgolfière, il faut posséder au moins deux qualités : de la patience et une bonne force physique. Ce sport, qui compte près de 200 adeptes au Québec, exige aussi un investissement considérable. A lui seul, ce gros ballon coûte au moins 20 000 \$.

Le principe du vol en montgolfière est relativement simple. Tout, presque, dépend des conditions climatiques. Quant au pilotage, il faut savoir réchauffer l'air contenu dans le ballon pour monter et connaître les cordes de manoeuvre pour descendre, ou diriger.

Dans les faits, piloter une montgolfière demande beaucoup d'adresse, de bonnes connaissances techniques et météorologiques ainsi qu'une force physique suffisante ; la patience est aussi de rigueur car, bien que la montgolfière se pratique été comme hiver, on demeure soumis aux conditions atmosphériques.

Au Québec, on compte tout juste 50 pilotes, dont 32 dans la seule région de Saint-Jean-sur-Richelieu, en banlieue de Montréal. Ce sport, encore méconnu, mais qui attire toujours les badauds, s'est en fait surtout développé au cours des quatre dernières années.

Pour devenir pilote et posséder ensuite sa propre montgolfière, il faut avoir piloté un minimum de 16 heures avec un instructeur qualifié. De plus, il faut suivre la panoplie de cours théoriques traitant des règlements aériens, de météorologie, de navigation, de technologie de l'appareil et de communication aviatique.

Enfin, il faut réussir l'examen de santé et deux tests théoriques portant sur les règlements aériens et généraux.

Posséder une montgolfière demande un investissement de plusieurs milliers de dollars. Seuls le ballon et sa nacelle coûtent au moins 20 000 \$. Cela, il faut ajouter les frais d'assurances (2500 \$ annuellement), le ventilateur (qui souffle le ballon) et le camion de poursuite (nécessaire pour récupérer la montgolfière après l'atterrissage).

Un pilote ne peut aussi voler seul. Il doit avoir avec lui une équipe qui, sans être dans la nacelle, doit suivre le ballon. Cette équipe compte généralement quatre ou cinq personnes.

A chaque envolée, il en coûte près de 200 \$. Ce tarif inclut le propane et la dépréciation du ballon qui n'est plus bon après 500 heures de vol.

Une compétition majeure rallie chaque année les pilotes de montgolfières du Québec. Il s'agit de la Coupe-Québec. Constituée de différentes épreuves ayant lieu dans les différents festivals durant l'année, la compétition permet de reconnaître les meilleurs pilotes. En plus de la compétition provinciale, il y a un championnat canadien et un championnat mondial.

OFFRE PROLONGÉE POUR UN TEMPS LIMITÉ

Pourquoi attendre? C'est l'occasion rêvée de vous offrir la qualité japonaise des Suzuki traction avant et 4 x 4. C'est aussi notre façon de vous dire: MERCI. QUÉBEC! Grâce à vous, Suzuki est une des marques qui progressent le plus rapidement au Québec.

AU FEU VERT FONCEZ CHEZ ACADIA SUZUKI

ET ÉCONOMISEZ JUSQU'À 1 000\$!

GARANTIE 3 ANS, 80 000 KM
sans franchise

SUZUKI ACADIA SUZUKI
LA Y A DU SERVICE

4480, 1re AV., CHARLESBOURG
623-9861

SUZUKI SWIFT BERLINE 4 PORTES SUZUKI SIDEKICK JLX SUZUKI SWIFT GT



France Hatin, Caroline Harvey, Jacques Theberge et Judy-Ann Connelly n'en sont pas à leur premier séminaire.

Séminaire pour enfants amputés

Des jeunes qui n'ont pas peur des défis

« Quand t'es amputée, et que t'es née comme ça, pour toi c'est normal. Si j'avais un message à transmettre aux enfants qui sont comme moi, je leur dirais que s'ils le veulent, ils peuvent tout réussir. »

par NATHALIE ROY
LE SOLEIL

Judy-Ann Connelly a 12 ans. Pour la troisième fois, elle participe à un séminaire destiné aux enfants amputés du Québec.

Ils sont plus de 80 enfants, réunis en fin de semaine à l'Auberge des Gouverneurs de Québec. Rencontres et conférences leur permettront, à eux comme à leurs parents, d'échanger, de trouver des appuis moraux et d'apprendre les nouveaux développements en matière de prothèses et d'orthèses.

Ce séminaire fait partie du programme pour enfants amputés, Les Vainqueurs, lancé en 1975 par l'Association des amputés de guerre. Durant deux jours, soit hier et aujourd'hui, les jeunes de six mois à 22 ans se côtoient et participent à une foule d'activités sociales ou sportives.

Des enfants comme les autres
Caroline Harvey, 19 ans, en est à son 4^e séminaire. « Moi, je viens ici pour chercher et donner de

l'information. Je partage ce que j'ai vécu. » Ce que Caroline vient offrir, c'est son soutien moral aux enfants plus jeunes. Aussi s'occupe-t-elle, lors des séminaires, des tout-petits durant les différentes activités.

Joëlle Rivard, 13 ans, travaille à titre de conseillère junior cette fin de semaine. Pour elle, l'expérience des gens qui viennent donner les conférences, qu'ils soient amputés ou non, ou que ce soit des médecins, est très enrichissante. « Souvent, je dirais que les enfants qui sont nés avec leur handicap l'acceptent plus que ceux qui ont eu un accident. Pour ça, les rencontres, ça aide », raconte-t-elle.

Denise Hatin, la mère de France et de Christian, 14 ans, des jumeaux nés avec différentes malformations, apprécie le partage de vécus lors des séminaires. « Il m'a fallu tout près d'un an pour accepter les handicaps de mes enfants même si, comme parent, on se sent toujours un peu responsable, nous confie-t-elle.

« Ce que je voudrais moi, c'est que la société cesse d'ériger des barrières face aux enfants amputés. Comme les autres, nous avons le droit, l'été quand il fait chaud, de nous promener en culottes courtes. Les gens devraient comprendre et ne pas avoir un regard désapprobateur », poursuit Mme Hatin.

La volonté et l'optimisme de ces jeunes dépassent souvent les espérances des parents. « Moi je peux tout faire », de dire France, et ce bien qu'on apprenne quelques minutes plus tard par sa mère qu'elle a ses limites, dans certaines activités.

Pour ces jeunes, les défis sont grands mais non insurmontables. France comme Judy-Ann et les autres peuvent faire de la natation, du ski, du vélo, de la danse et une foule d'autres activités qui leur plaisent.

« En fait, les enfants sont limités si on considère toutes les activités qui sont offertes. L'important, c'est qu'ils réussissent à faire celles dont ils ont envie », conclut Mme Hatin.

Fouilles: la découverte d'une glacière ravit les archéologues

SAINT-JEAN-PORT-JOLI — À sa troisième et dernière saison de fouilles sur l'emplacement de l'ancien manoir seigneurial Philippe-Aubert-de-Gaspé, à Saint-Jean-Port-Joli, l'archéologue Richard Fiset vient de mettre au jour une glacière souterraine, vieille de plus de 200 ans et demeurée dans un état exceptionnel de conservation.

par GILLES PÉPIN
LE SOLEIL

M. Fiset était drôlement fier de montrer cette découverte au SOLEIL pendant que son équipe achevait d'en dégager le fond. Cette historique construction aux épais murs en pierre pouvait conserver jusqu'à la fin de l'été des blocs de glace taillés sur le fleuve ou sur la Trois-Saumons.

C'est une page qui vient d'être écrite au Québec, selon Michel Gaumond, superviseur des travaux archéologiques au ministère des Affaires culturelles. L'état de conservation de cette glacière en ferait même une découverte sans précédent en Amérique dans ce type de construction. Tout ce qui fut trouvé pouvant s'en rapprocher était soit très différent soit trop abîmé, ont convenu MM. Gaumond et Fiset.

D'une dimension de 5 mètres de long sur 2,6 mètres de large et sur 1,6 mètre de haut, cette gla-

cière était située sous l'aile ouest du manoir qui a été détruit par un incendie en 1909. Ce manoir avait été érigé entre 1760 et 1780 sur les vestiges d'un précédent manoir que la troupe anglaise avait incendié, en 1759.

Les vérifications dans le sol ont permis d'en situer l'emplacement très précis.

35 000 artefacts

L'archéologue Fiset évalue à environ 35 000 le nombre d'artefacts recueillis à cet endroit au cours de trois saisons estivales. Ces objets divers, comme des outils, des pièces de céramique et des ustensiles, seront éventuellement exposés dans un centre d'interprétation que se promet d'ériger la Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé, un organisme bénévole qui a été fondé il y a quatre ans.

Les fouilles ont été réalisées à l'aide de subventions totalisant 100 000 \$ du gouvernement du Québec. La MRC de L'Islet en a assumé la gérance avec la collabo-

ration de la corporation qui prépare maintenant une autre demande à adresser au ministère des Affaires culturelles, cette fois pour la réalisation d'une étude de viabilité pour le futur centre d'interprétation.

Cet organisme a déjà acheté une superficie de 3,3 hectares de l'ancien domaine de Gaspé, une lisière qui s'étend du fleuve jusqu'à 200 pieds au sud de la route 132. Le numéro civique est 710, route de Gaspé Ouest.

Un panneau sur lequel il est inscrit: « fouilles archéologiques » fait déjà arrêter bon nombre d'automobilistes. La guide, Annie Duval, termine son mandat cette semaine, comme les archéologues. Mais le président André Thibault promet que des collaborateurs bénévoles seront sur place aussi souvent que possible, en fin de semaine surtout, pour montrer un vieux four et l'exposition se trouvant à l'intérieur d'un bâtiment bicentenaire qui a été retapé récemment.

Ces gens n'ont qu'une idée en tête: mettre en valeur leur patrimoine. C'est ainsi que leur centre d'interprétation sera dédié à la mémoire de l'auteur des *Anciens Canadiens*, qui est toujours considéré comme le père de la littérature canadienne-française.



L'archéologue Richard Fiset montre l'ancienne glacière dont l'utilisation, à son avis, se serait terminée vers 1780.

LES SUPERMARCHÉS
A. Gagnon

MÉTRO
Gagnon

Les Supermarchés A. Gagnon, toujours plus ouverts!

Dorénavant, chaque dimanche, entre 9 h et 17 h, trois (3) marchés MÉTRO de la chaîne vous ouvrent leurs portes.

Les mêmes bons produits Les mêmes bons prix Le même bon service Même le dimanche!

• **Métro Charny**

8032, avenue des Églises Charny

• **Marché des Galeries Duplessis**

3291, chemin Sainte-Foy Sainte-Foy

• **Métro Champfleury**

2828, rue Champfleury Québec

VENDEURS — REPRESENTANTS — CONSEILLERS — GÉRANTS DE VENTE

**VENDRE À PEU PRÈS?... NON
VENDRE AVEC STRATÉGIE... OUI
ET VOUS?**



VENTE STRATÉGIQUE
Vous apprendrez comment:

- conclure vos ventes
- vous motiver à vendre
- repondre aux objections
- vendre votre personnalité
- planifier vos entrevues
- structurer votre territoire
- accroître votre clientèle
- disposer de votre temps
- traiter les plaintes
- communiquer avec vos clients

Inscriptions en nombre limité

VENTE STRATÉGIQUE

— QUÉBEC à l'Auberge des Gouverneurs de St-Foy 16 et 17 août, 30 et 31 août	— MONTRÉAL 23 et 24 août	— TROIS-RIVIÈRES 10 et 11 septembre CHICOUTIMI 17 et 18 septembre RIMOUSKI 22 et 23 octobre
---	-----------------------------	--

ROGER ST-HILAIRE
Instructeur

Cours de vente
Roger St-Hilaire

Téléphonez maintenant
Région de Québec (418) 626-7498
Extérieur 1 (800) 463-7246

CHACUN DE NOUS EST ÉGAL... MAIS CEUX QUI ONT REÇU UNE FORMATION À LA VENTE SONT FAVORISÉS... POURQUOI PAS VOUS?

Respect de la Vie
Mouvement d'éducation Inter-Québec

VIVE LA VIE

Rien n'est plus beau que l'amour d'une mère pour son enfant.

RESPECT DE LA VIE: Mouvement d'éducation

Declaration de principes

Le Respect de la vie, Mouvement d'éducation (section Inter-Québec) a pour premier objectif de diffuser auprès du public toutes les informations et connaissances utiles touchant le droit naturel à la vie qui appartient à tout être humain, depuis la conception jusqu'à la mort naturelle.

En conséquence de ce droit primordial, indépendant de toute volonté humaine, et fondement de tout autre droit humain, notre mouvement rejette toute forme d'avortement provoqué, de même que l'euthanasie directe et le suicide volontaire.

Il reconnaît dans l'enseignement catholique exposé par les papes et les conciles l'expression la plus claire et la plus parfaite des principes qui le régissent en sa pensée et son action, et il l'adopte comme sien. Il admet cependant comme membre toute personne de quelque origine ethnique ou de quelque religion qu'elle soit, à la condition qu'elle s'engage à se conformer rigoureusement aux principes énoncés dans cette déclaration.

Dans la poursuite de ses objectifs, notre organisme répudie l'usage de tout moyen violent, serait-ce simplement verbal.

En toutes choses, il se conforme aux lois naturelles créées et voulues par Dieu, l'Auteur de la nature. Il rejette donc, comme contraire à ces lois, l'usage de toute méthode artificielle en vue de la régulation des naissances et de la procréation. Nous avons la ferme conviction que la conformité à ces lois ne peut que favoriser le bonheur et l'épanouissement de l'être humain, et que la désobéissance à ces lois, au contraire, comme le prouve l'expérience, ne fait que les compromettre gravement.

Il reconnaît dans l'union stable de l'homme et de la femme qu'est le mariage, dans la fidélité conjugale et dans un usage de la sexualité ouvert à la fécondité des conditions essentielles du développement harmonieux de l'amour humain. Il fait sien l'enseignement catholique sur l'amour humain, la sexualité et la famille, et il se propose aussi comme objectif de le faire connaître et respecter.

Il favorise la création d'organismes dont le but est d'aider les mères en difficultés à mettre leurs enfants au monde dans les meilleures conditions possibles et à en prendre charge après la naissance et de les assister dans leurs démarches en vue d'une adoption éventuelle.

Il encourage l'accueil et l'accompagnement auprès des femmes qui auraient eu recours à l'avortement et qui auraient ensuite besoin d'aide pour surmonter les difficultés psychologiques auxquelles elles pourraient être confrontées.

En toutes circonstances, notre organisme respecte la dignité des personnes quelles qu'elles soient, le respect de la vie étant inséparable à ses yeux du respect des personnes.

Notre organisme offre ses services à toutes les personnes et à tous les groupes intéressés.

Il offre aussi sa collaboration aux organismes qui poursuivent les mêmes objectifs.

Notre secrétariat est situé aux services diocésains de l'Archevêché de Québec, 1073, boul. St-Cyrille Ouest, Québec, G1S 4R5. Tél.: 688-1211 (ext. 264).

"L'inviolabilité de la personne humaine, reflet de l'absolue inviolabilité même de Dieu, trouve son expression première et fondamentale dans l'inviolabilité de la vie humaine."

(Jean-Paul II, Exhortation apostolique sur l'apostolat des laïcs, n. 38)

Le Conseil d'administration.

L'attrait de l'anglais reste puissant chez les collégiens allophones

Au cours de la dernière décennie, les collèves anglophones sont demeurés le premier choix des étudiants allophones au Québec.

par ANDRÉ BELLEMARE
de la Presse canadienne

Il faut cependant signaler que la proportion d'entre eux à opter pour un enseignement en français est passé de 14 à 23 % entre 1983 et 1986.

La langue anglaise continue de constituer un attrait chez les jeunes quand on considère que, dans les collèges anglophones, la représentation des allophones eux-mêmes a diminué entre 1980 et 1986 (passant de 64 à 58 %) au profit des francophones et des allophones.

Il reste tout de même que 77 % des étudiants entreprennent leurs études collégiales en français. Rien d'étonnant cependant puisque 68 des 83 établissements collégiaux dispensent leur enseignement dans la langue de Molière.

C'est ce que révèle une étude exhaustive menée par Mireille Lévesque et Danielle Pageau pour le compte du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Le travail portait sur le choix des collégiennes et des collégiens dans les années 80.

Les auteurs ont voulu tracer le portrait-type de l'étudiant sous tous les angles, incluant la persévérance aux études.

Vingt ans après la création du réseau des cégeps, on peut constater que la collégienne ou le collégien moyen n'est plus nécessairement un jeune de 17 ans fraîchement emoulu des études secondaires, souligne-t-on. On retrouve aujourd'hui des gens de tous âges, de toutes origines sociales et culturelles, aux buts et ambitions différents.

La question de la langue revêt toujours un caractère particulier, surtout depuis l'adoption en 1977 de la Charte de la langue française. La langue d'enseignement au niveau secondaire détermine souvent le choix de la langue au collé-

gial, en particulier chez les francophones dont 80 % de ceux qui ont étudié en anglais au secondaire continuent de le faire au cégep.

Chez les allophones qui ont étudié en français au secondaire, 56 % poursuivent dans cette langue au collégial. Quant aux allophones, la presque totalité demeure fidèle à la langue d'enseignement adoptée (français ou anglais) au secondaire.

Au chapitre de la persévérance, seulement un élève sur trois termine ses études dans le temps prescrit, que ce soit dans la formation générale ou la formation professionnelle.

Les francophones persèverent plus que les autres avec un taux de 75 % comparativement à 71 % chez les allophones et à 61 % chez les anglophones.

Les francophones se distinguent également en ce qu'ils s'inscrivent plus nombreux à la formation professionnelle (62 % en 1986); environ 80 % des anglophones et 74 % des allophones choisissent la formation générale.

Les femmes

La fréquentation des collèges devient de plus en plus l'affaire des filles dont le nombre est passé de 25 850 à 29 411 (14 % d'augmentation) entre 1980 et 1986. Pendant ce laps de temps, on comptait 7 % de plus d'hommes. La gent féminine domine d'ailleurs avec 54 % (en 1986) de l'ensemble de la population collégiale.

On remarque un intérêt grandissant des femmes pour les sciences et les inscriptions augmentent d'année en année (46 % en 1986 dans les classes de sciences comparativement à 39 % en 1980).

L'étude indique également que plus de femmes que d'hommes obtiennent leur diplôme. A la formation générale, 73 % d'entre elles ont décroché un diplôme contre 69 % chez les hommes.

Des assistés vont recourir aux tribunaux

MONTRÉAL (d'après PC) — Les groupes de défense des assistés ne limiteront pas leur contestation de la réforme de l'aide sociale aux manifestations, pétitions et occupations de bureaux du gouvernement, ni au dépôt massif de demandes de révision.

Plusieurs organismes entendent avoir recours aux tribunaux pour faire invalider l'ensemble ou des parties de la loi 37, dont l'application définitive cette semaine a entraîné des réductions des prestations mensuelles pour des dizaines de milliers de bénéficiaires de l'aide sociale.

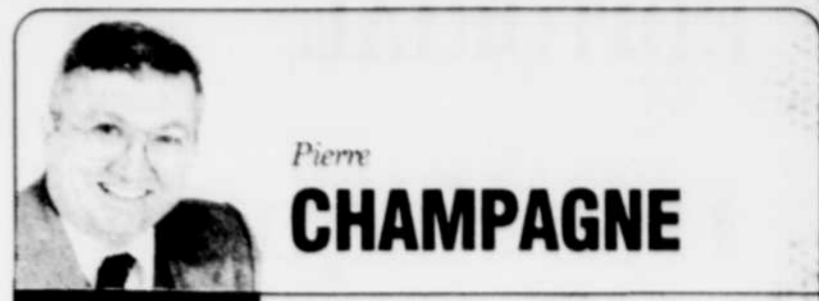
Au Front commun des personnes assistées sociales du Québec, qui regroupe une trentaine d'organismes, on s'apprête à contester la loi dans son ensemble en vertu des Chartes des droits et libertés du Canada et du Québec. Le front commun est appuyé dans ses démarches par la Ligue des droits et libertés, la Commission des droits de la personne du Québec et la Commission des services juridiques (Aide juridique).

L'organisme entend présenter en cour supérieure une cause type, afin de démontrer que la nouvelle loi bafoue les droits reconnus dans la Charte canadienne des droits et libertés, notamment en ce qui concerne la discrimination faite aux personnes qui ne participent pas aux programmes gouvernementaux donnant droit à des prestations majorées.

Selon la loi 37, l'obligation faite à un assisté de participer aux programmes gouvernementaux (rattrapage scolaire, travaux communautaires, stages en milieu de travail) n'est pas contestable au niveau des comités de révision. Pour les groupes de défense des assistés, il s'agit là d'un déni des droits des citoyens.

« Nous avons des choses en préparation en vue d'éventuels recours », a indiqué Mme Lise Ferland, des Services juridiques de Pointe-Saint-Charles. On examine notamment le cas de la réduction des prestations (89 \$ par mois) pour partage du logement entre personnes non mariées.

Déjà, un recours collectif a été entendu en cour supérieure ce printemps contre les dispositions de l'ancienne loi, qui réduisaient les prestations des moins de 30 ans. On attend la décision du tribunal pour l'automne.



Pierre **CHAMPAGNE**

Le jaune et le blanc

Mon récent petit pamphlet sur les lignes blanches et les lignes jaunes qui separent la chaussée dans les côtes de Charlevoix m'a valu bien des appels téléphoniques. Parce que, paraît-il, c'est la même politique qui prévaut dans le parc des Laurentides. Personne ne comprend ce système inventé par les poètes du ministère des Transports.

Le 2 juillet, ma collègue Michèle Laferrière avait interrogé le patron des poètes, Léopold Blouin, président du comité ministériel sur les normes de signalisation à Transport Québec. Et Michèle avait interrogé M. Blouin « parce que plusieurs lecteurs ont fait part au SOLEIL d'une certaine confusion à ce sujet ».

Le patron des poètes a tout expliqué à Michèle qui a tout écrit dans le journal... mais la confusion continue. Comment se fait-il que jusqu'à l'an dernier, il n'y en avait pas de confusion? Comment se fait-il que jusqu'à l'an dernier, tout le monde comprenait? Moi qui croyais qu'un comité ministériel sur les normes avait pour but ultime de normaliser pour démêler le monde. Mais non! Ça normalise pour mêler le monde.

Ce serait pourtant si simple s'il n'y avait que des barres blanches. Tout le monde comprendrait qu'on a pas le droit de dépasser lorsque la ligne est continue. Ce n'est pas plus compliqué que ça. Mais depuis quelques années, on a ajouté des barres jaunes. Au début, je me souviens qu'elles délimitaient le pavage. C'est encore le cas, par exemple, sur l'autoroute Laurentienne. Les lignes jaunes délimitent les deux côtés de la chaussée. Et c'est encore le cas sur Du Vallon où la ligne jaune n'identifie que l'extrême gauche du revêtement. Puis elles ont gradué, les lignes jaunes. Maintenant, elles ont priorité sur les lignes blanches, mais seulement sur certaines routes. C'est pour quand les lignes rouges et les lignes bleues, comme au hockey?

Il refait surface

À 80 ans, l'ingénieur québécois Yvon R. Tassé refait surface dans l'actualité. Il a été élu, parmi les 140 000 professionnels qui pratiquent l'ingénierie, membre de l'Académie canadienne de génie. Fondée en 1987, la Société a pour but de servir le pays dans les dossiers impliquant le génie.

M. Yvon Tassé a travaillé avec ardeur à la fin des années 40 à l'électrification des milieux ruraux du Québec. Des histoires savoureuses entourent le blitz de l'électrification sur la ferme. M. Tassé s'est fait connaître comme celui qui a brisé la glace de la navigation d'hiver dans le port de Québec.



Un des moments de gloire de M. Tassé a eu lieu le 7 février 1959 quand, par un jour froid de tempête, il a accueilli un grand cargo rouge d'origine scandinave. Le *Egla Dan* démontrait alors au reste du monde qu'il était possible de naviguer sur le Saint-Laurent en hiver.

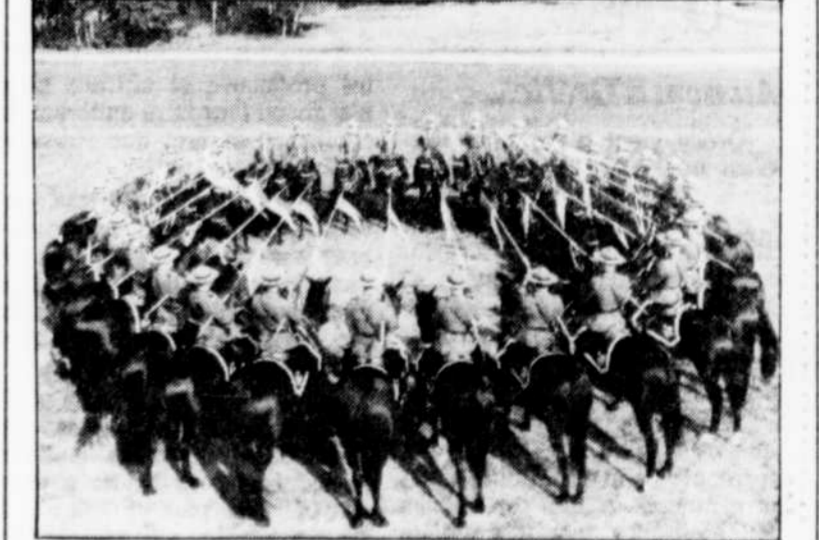
L'hiver précédent, presque dans le secret, un navire côtier québécois, le *D'Vora*, avait démontré la faisabilité de cette navigation entre Rimouski et Québec.

M. Yvon Tassé a été député conservateur à Ottawa de 1958 à 1962. Si cet homme avait quelqu'un pour l'aider à rédiger ses mémoires, on en apprendrait des mûres et des pas mûres sur la bataille qu'a dû livrer la région de Québec contre les Maritimes. Elles ne voyaient pas d'un bon oeil que les navires, en hiver, puissent sans difficulté se rendre à Québec et, cinq ans plus tard, à Montréal.

Le Carrousel de la GRC

C'est aujourd'hui, à 13 h, dans le cadre des célébrations du centenaire de Saint-Grégoire de Montmorency, que se déroulera, sur le terrain du Centre communautaire des Chutes, le spectacle du Carrousel de la Gendarmerie royale du Canada. Le manège est gratuit pour tout le monde et le terrain en question est situé à 4054, boulevard Sainte-Anne, à Beauport.

Par ailleurs, avant et après leur spectacle, les 36 cavaliers de la GRC défileront, avec leur monture, dans les rues de Saint-Grégoire de Montmorency.



Les présidents du Carnaval

Le mercredi 8 août, Roland Jarjour réunira, sur l'heure du souper, au bar-terrasse l'Arbousier de Sainte-Foy, tous les présidents du Carnaval de Québec. Enfin presque! Du moins tous ceux qui répondront à son invitation et, au moment de mettre sous presse, l'immense majorité (comme le dit si bien Robert Bourassa) ont confirmé leur présence.

Tous sont donc invités à venir les rencontrer et casser la croûte avec eux, particulièrement les bénévoles qui ont œuvré au sein du Carnaval de Québec. Les cartes, au coût de 25 \$ chacune, sont en vente au bureau du Carnaval de Québec (626-3716) ou au bar-terrasse l'Arbousier (659-5653). Plusieurs prix de présence seront offerts, dont un voyage à Acapulco.

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9 h à 12 h, du lundi au jeudi, au numéro 647-3394.

Zellers Le lundi 6 août 1990

FÊTE NOS AÎNÉS

15% DE REMISE*

LE PREMIER LUNDI DU MOIS!

Zellers donne aux personnes de 65 ans et plus une remise de 15% sur tous les achats* faits en magasin le premier lundi du mois!

*Sauf sur les produits de la tabagie, les certificats-cadeaux, ou sur tous les services des rayons-concessionnaires (sauf le salon de beauté). Attention: toute autre remise accordée ce jour-là ne sera pas ajoutée à la remise de 15%.

Plus **POINTS** PRÉCIEUX!

Parce que... le prix le plus bas fait loi!

CARREFOUR BEAUPORT 3333, rue Clémenceau Beauport	PLACE LAURIER 2700, boul. Laurier Sainte-Foy	CARREFOUR NEUFCHÂTEL 200, l'Auvergne Neufchâtel	PLACE FLEUR DE LYS 550, boul. Wilfrid-Hamel Québec
--	--	---	--

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice président et trésorier:
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSDes risques
et dangers
du tourisme

Depuis quelques années le tourisme est considéré comme une sorte de panacée aux maux dont souffre l'économie des régions mal développées. Pourtant, cette médecine ne devrait être utilisée qu'avec beaucoup de précautions.

Les destinations vacances des Américains du Nord sont variées: ceux qui voyagent ne cherchent pas tous le même produit; mais tous veulent obtenir le maximum pour l'argent qu'ils investissent. À moins de poursuivre l'aventure à tout prix — il existe des agences qui se spécialisent dans ce créneau — le touriste aime savoir ce qui l'attend et évite les climats devenus propices aux crises sociales et aux événements dramatiques.

Même les « quatorze soleils » n'échappent plus au danger: pour le voyageur, *tourista*, insolation et piqûres de moustiques ne sont plus les seuls risques. La crise économique qui limite nos dépenses de vacances frappe encore plus durement les pays moins développés.

On en a eu un exemple quand un illuminé à la tête d'une faction se réclamant des *black muslims* a pris en otages premier ministre et membres du cabinet du gouvernement de Trinidad, la capitale du calypso.

Déjà en conflit avec les autorités pour des occupations illégales de terrains, le groupe comptait que les victimes de la crise économique qui frappe le pays depuis la chute des prix du pétrole appuyeraient son initiative. Le coup a échoué parce que le commando avait « oublié » de mettre le peuple dans le coup; ce dernier se méfie désormais des sauveurs qui imposent leur volonté par la violence. Mais il y a eu morts et blessés.

Le fragile équilibre des États qui ont mis leurs populations au service des promoteurs touristiques résiste mal aux chocs culturels inhérents à cette industrie lucrative. À moins de maintenir les gens dans l'ignorance, la peur et la misère, comme ont longtemps pu le faire les dictateurs, l'heure des comparaisons et des « pourquoi eux et pas nous? » finit toujours par sonner.

Quand les gouvernements font la sourde oreille et ne mettent pas en place des réformes susceptibles de générer les changements nécessaires à la paix sociale, ils courent vers la crise. Et les touristes n'apprécient pas du tout le voisinage d'hommes armés en uniformes ou de fiers-à-bras qui ne se donnent même pas la peine de dissimuler leurs pistolets. Les brochures publicitaires ne mentionnent jamais ces curiosités auxquelles des Québécois ont été confrontés, au Venezuela.

En Haïti, les Duvalier sont partis, mais comme le calme et la sécurité n'y sont pas revenus, les voyageurs ont fait la même chose. La violence liée au trafic de la drogue a tué dans l'oeuf les efforts de la Colombie pour les attirer. Si Cuba a pu séduire un jour les Québécois, c'est qu'on y offrait, en plus de la mer chaude et du sable fin, une fronde révolutionnaire de vacances et... l'impression de narguer les États-Unis.

Les bas prix de la République dominicaine attirent encore des voyageurs, mais ils sont nombreux à se demander si leur présence ne conforte pas un gouvernement peu soucieux des droits et libertés des individus. Surtout depuis les reportages sur l'esclavage des déportés haïtiens, coincés dans des conditions moins qu'humaines autour des plantations de canne à sucre.

Aujourd'hui, les sacrifices qu'impose aux Cubains le régime de Castro, aux prises avec une économie menacée par les désistements soviétiques, gênent son industrie touristique. L'an dernier, selon des informations obtenues par *The Economist*, seulement un tiers des chambres d'hôtel disponibles ont été occupées.

Les touristes ne manquent encore de rien mais constatent qu'il en va autrement pour les citoyens du pays. Cet inconvénient devient un danger pour l'État qui a besoin de devises convertibles, surtout quand son gouvernement n'offre que des slogans idéalistes à sa population. La panacée risque ici de devenir poison.

MARTINE R. CORRIVAUT



Notes de Lecture

Les « Francos », émigrés de la misère

Les chiffres sont connus et incontestés. Mais ils heurtent si fort le sentiment national qu'il faut les répéter: de 1840 à 1930, environ 900 000 personnes quittent le Québec pour les États-Unis.



par

Louis-Guy
LEMIEUX

N'eut été de cette émigration sauvage, la population franco-québécoise, qui dépassait à peine un demi-million vers 1840, se serait chiffrée à environ neuf millions en 1980. Un déficit donc de quatre millions de Québécois, c'est-à-dire près de la moitié de la population francophone d'ici.

Dans son histoire des *Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre* parue récemment aux éditions du Septentrion, l'historien Yves Roby confirme ces chiffres catastrophiques et reprend la thèse d'un autre historien, Albert Faucher, à l'effet que l'émigration vers les États-Unis constitue « l'événement majeur de l'histoire canadienne-française au XIXe siècle ».

S'il ne fallait lire qu'un li-

vre sur l'histoire des « Francos », ce serait celui-là. L'ouvrage du professeur Roby (de l'université Laval) résume de façon magistrale l'aventure des Canadiens français en Nouvelle-Angleterre. Il fait le tour de la question en renvoyant les polémiques refaire leurs devoirs.

Quel diable poussait donc nos compatriotes d'hier à quitter leurs terres de la vallée du Saint-Laurent? Quel rêve ou quelles chimères poursuivaient-ils, ces jeunes gens, seuls ou avec femmes et enfants, sur les routes du Maine, du New Hampshire, du Vermont, du Massachusetts, du Connecticut et du Rhode Island?

Yves Roby s'applique à répondre précisément à ces questions en commençant par rappeler que le Québec n'a pas connu de persécutions religieuses ni de bouleversements politiques majeurs qui en d'autres pays ont provoqué d'immenses mouvements de population. Quelques dizaines de patriotes seulement furent fuyés le Bas-Canada après la rébellion de 1837-1838.

L'émigration massive des Canadiens français a peu à voir avec le goût de l'aventure, selon l'historien. Elle n'est en fait qu'une réponse aux contraintes du milieu. Les Québécois ont fui la misère pro-

voquée par une démographie galopante, la rareté des terres agricoles, une série de crises économiques et de désastres naturels, l'endettement et, enfin, un chômage endémique.

Ainsi, la capacité étonnante des Canadiens français de se reproduire, que d'aucuns ont appelé poétiquement « la revanche des berceaux » (un taux de natalité de 50 pour 1000 entre 1815 et 1840) aurait été une des principales causes de l'exode vers le sud.

Répulsion donc à l'endroit d'un pays essentiellement agricole qui ne peut plus les nourrir et attraction en direction d'un autre en pleine urbanisation et où les industries, du textile surtout, cherchent une main-d'œuvre prête à travailler 12 heures par jour, six jours par semaine.

Le moindre intérêt du livre de Roby n'est pas le récit de l'extraordinaire épopée qu'a représentée l'installation du nord au sud de la Nouvelle-Angleterre de ces Québécois qui n'ont rien trouvé de mieux à faire, aussitôt arrivés, que de reconstituer aux États-Unis leurs paroisses, leurs églises, leurs écoles, leurs associations, leurs journaux à l'image même de ceux laissées derrière eux. C'est ce qu'on a appelé à l'époque « les petits Canadas ».

Plus encore, ces Francos ne désirent pas que gagner leur vie, ils exigent de pouvoir vivre tout court dans leur langue et dans leur religion, en refusant l'assimilation au « melting-pot » américain et en tournant le dos au tout puissant clergé irlandais.

À la suite des Sentinelistes dirigés par l'irréductible Elphège-J. Daignault, toute une élite franco-américaine a voulu en quelque sorte conquérir une partie des États-Unis au nom de la survie de la langue française et par fidélité à l'Église catholique apostolique et romaine, cette dernière n'en demandant d'ailleurs pas tant.

Le rêve français aux États-Unis a vécu. Dès 1937, à l'occasion du deuxième congrès de la langue française tenu à Québec, les participants franco-américains les moins timides annoncent la mort de la franco-américaine.

En 1976, l'historien Jacques Ducharme ferme définitivement le cercueil: « Le « melting-pot », dit-il, cette mirifique marmite américaine, semble avoir fait un ragout des Franco-Américains avec les autres nationalités ».

★ Roby, Yves. *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre (1776-1830)*. Silery, Éditions du Septentrion. 434 pages.

Votre Opinion

Au nom d'Orélie...

Orélie vient d'avoir six ans. C'est une petite fille heureuse, dotée d'une belle personnalité. C'est aussi un de ces enfants qui auront 20 ans en l'an 2004, et qui assumeront de nombreuses et lourdes responsabilités sociales, puisqu'une plus large partie de la population fera partie du troisième âge.

Personne n'ignore aujourd'hui que c'est entre 0 et 5 ans que se forme la personnalité d'un être humain et que ces années laisseront des marques indélébiles sur son devenir. Je ne l'ignorais pas non plus.

Je me considère chanceuse, en tant que parent, d'avoir pu compter sur les services des garderies à but non lucratif jusqu'à ce que ma fille ait l'âge d'aller à la maternelle. Ces services ont été essentiels et de grande qualité.

Je n'aurais, en effet, jamais pu rester sur le marché du travail, si je n'avais pas trouvé des éducatrices comme celles qu'Orélie a connues pour s'occuper d'elle et l'éduquer pendant que j'allais travailler.

Il m'aurait été impossible d'é-

tre productive et efficace si je n'avais pu leur faire entièrement confiance en tant que substitut parental.

Je dois aux éducatrices, qui m'ont remplacée pendant mes heures de travail, d'être et de me percevoir comme une bonne mère aujourd'hui, ce qui n'est pas aussi évident que cela étant donné les nouveaux rôles.

En plus d'être présentes et attentives à ma fille et à ses besoins, elles ont eu les habiletés nécessaires pour l'aider à vivre des périodes plus difficiles et à développer des attitudes et des comportements qui font d'Orélie une personne plus riche et plus épanouie.

Toute ma reconnaissance va à Ghislaine, éducatrice en milieu familial, et aux éducatrices en garderie...

Nicole Cloutier
Québec

Plus d'humanité

(Lettre à M. André Bourbeau, ministre de la Sécurité du revenu)

Je vous écris aujourd'hui pour manifester notre appui total aux revendications des assistés sociaux et de leur regroupement.

En tant que groupe de défense

des droits des personnes psychiatriques, il nous apparaît inadmissible que votre gouvernement ait mis en application, depuis le 1er août, une loi aussi discriminatoire que la loi 37.

En effet, l'application rigide de cette loi telle que vous la préconisez entraînera des conséquences graves sur la santé mentale des personnes qui y seront soumises. Nous avons déjà pu nous rendre compte des tensions engendrées par la perspective de coupures chez nos usagers.

Nous vous demandons donc de faire preuve d'humanité envers les plus vulnérables et de retirer cette loi.

Monique Doré, présidente
Groupe Auto-Psy, Québec

Pauvre quidam!

Il n'est pas bon que l'homme soit seul! Aussi, en ce mercredi 11 juillet 1990 vers 21h25, une personne que je connais bien décide d'aller se reposer sur un banc public, remerciant l'ancien maire Jean Pelletier d'avoir eu cette géniale idée de lui avoir trouvé un compagnon sur lequel il pouvait désormais s'asseoir!

Mais voilà qu'une camionnette (pas récente) de couleur « bleu Mulrony » avec au centre une large barre gris bleu de 12 à 18 pouces de largeur s'amène sur le boulevard Langelier, traverse les deux plates-bandes, pulvérise le banc public... revient sur ses pas et prend la fuite.

Notre assisté miraculé s'en tire avec un poignet foulé. La police s'en est retournée, le banc a été remplacé et notre quidam ne recevra aucune indemnité, car la Régie de l'assurance automobile versera cette dernière (s'il y a lieu) directement à la Main-d'œuvre et Sécurité du revenu. Qui plus est, on lui coupera son chèque de 10 % (...)

Yvon Dufour
Québec

13 \$ de plus !..

(Lettre à M. André Bourbeau, de la Main-d'œuvre et Sécurité du revenu)

La présente est pour vous éveiller à un problème grandissant chez les assistés sociaux de notre région. Moi-même faisant partie de ce groupe, je vis présentement une aberration de premier ordre.

Voilà: je me suis inscrite dans

le programme de travail « extra » de l'aide sociale croyant acquiescer de l'expérience en santé mentale, ce qui me plaisait beaucoup.

J'ai dû travailler 80 heures par mois et le montant ajouté à mon chèque n'a été que de 13 \$.

Si on veut inciter les assistés sociaux à travailler, pourquoi avons-nous des programmes aussi médiocres? Je suis déjà assez étiquetée et par le fait même diminuée.

Au nom de tout ce monde, j'aimerais que vous preniez conscience qu'à notre époque, il ne devrait pas y avoir de problématique de la sorte, alors que le gouvernement qui nous promettrait tant de soutien se permet d'instaurer des lois qui s'adressent à de pauvres gens et qui ne les aident pas à grandir dans cette société qu'est la nôtre.

Sans oublier qu'à 13 \$ par mois on n'a pas assez d'argent pour payer notre moyen de transport, soit l'autobus.

Avant, on entendait dire que les assistés sociaux profitaient du système. Moi, aujourd'hui, je peux dire que le système abuse de moi, parce que je n'ai pas choisi d'être malade. C'est à se demander si on n'est pas en train

de créer une classe spéciale de *cheap labor* dans la société moderne?

Trouvez-vous normal et respectueux, M. le ministre, qu'après 80 heures de travail je n'ai que 13 \$ de plus soit l'absurde majoration de 0,16 \$ de l'heure?

Est-ce ce genre de travail qui est sensé créer une motivation pour les gens qui veulent accéder au marché du travail?

Qu'entendez-vous faire, M. le ministre, pour corriger cette aberrante situation?

Je compte beaucoup sur votre aide personnelle et j'attends une réponse dans les plus brefs délais.

Monique Doucet
Québec

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

LE MONDE

■ Pas de sommet arabe

AMMAN (Reuter) — L'Arabie saoudite a annulé le sommet arabe restreint qui devait avoir lieu aujourd'hui à Djeddah et qui devait permettre au président irakien Saddam Hussein d'expliquer la raison de son invasion militaire du Koweït. Le leader koweïtien, l'émir Jaber al-Ahmad al-Sabah, avait fait savoir qu'il refuserait de participer à des pourparlers avec Saddam Hussein tant que les forces irakiennes occuperaient son pays. Le sommet devait aussi réunir le roi Fahd d'Arabie saoudite, le roi Hussein de Jordanie et le président égyptien Hosni Mubarak.

■ Militaires britanniques détenus

LONDRES (AFP) — Trente-cinq conseillers militaires britanniques au Koweït enlevés par les forces irakiennes au Koweït étaient « détenus hier soir à Bagdad », a annoncé le ministre britannique de la Défense. « Ils sont tous sains et saufs et sont détenus dans un hôtel de Bagdad », a précisé un porte-parole, ajoutant que leur libération était maintenant « l'affaire des diplomates ».

■ Disparus retrouvés à Bagdad

WASHINGTON (AFP) — Onze Américains et 16 autres Occidentaux, portés disparus au Koweït au début de l'invasion irakienne, se trouvent dans des hôtels de Bagdad, a indiqué hier un porte-parole du département d'Etat. Il a précisé que le chiffre de 14 « disparus », avancé vendredi par le département d'Etat, était incorrect.

■ Le Canadien est à l'hôtel

OTTAWA (CP) — Graham Pierce, le Canadien qui était disparu au Koweït, a été conduit par les forces irakiennes à Bagdad, a indiqué hier le ministre des Affaires étrangères. Un travailleur pétrolier, Pierce est détenu dans un hôtel. Un porte-parole du ministère a ajouté que des diplomates canadiens s'affairaient à obtenir sa libération et à lui trouver une place dans le premier avion pour le Canada.

■ Prisonniers chiites libérés

NEW YORK (AP) — La chaîne de télévision ABC a rapporté que les 17 prisonniers chiites emprisonnés au Koweït pour terrorisme avaient tous recouvré leur liberté. Le Jihad islamique, le groupe musulman qui détient plusieurs otages occidentaux au Liban, réclamait la libération des 17 avant de laisser partir les otages. ABC n'a pas précisé de quelle façon les 17 chiites avaient été libérés et les autorités américaines ont indiqué hier qu'elles ne pouvaient confirmer le rapport d'ABC.

■ Avertissement israélien

JÉRUSALEM (AFP) — Le ministre israélien de la Défense Moshé Arens a affirmé hier qu'Israël réagira à tout changement géostratégique le concernant, notamment à une présence militaire irakienne en Jordanie. Il a estimé que le président irakien Saddam Hussein est engagé dans le processus « irréversible » d'une politique agressive.

■ Le Japon suivra l'ONU

TOKYO (AFP) — Le Japon imposera des sanctions économiques à l'Irak si le Conseil de sécurité des Nations unies adopte une résolution dans ce sens, a indiqué hier le premier ministre japonais Toshiki Kaifu dans une conversation téléphonique avec le président américain George Bush, ont indiqué des responsables du gouvernement japonais.

■ Exigence chinoise

BELJING (AFP) — La Chine a convoqué hier l'ambassadeur d'Irak au ministère des Affaires étrangères et a demandé un retrait immédiat et sans condition des troupes irakiennes du Koweït, a annoncé la télévision d'Etat chinoise, citant un communiqué du ministère. Le vice-ministre des Affaires étrangères Yang Fuchang a déclaré à l'ambassadeur irakien Mohammed Amin al-Jaff que la Chine regrettait l'invasion du Koweït par les forces de Bagdad.

L'Irak est prêt à négocier avec «son» gouvernement koweïtien

BAGDAD (AFP, AP, Reuter) — L'Irak a annoncé hier soir être disposé à entamer des « négociations » avec le nouveau « gouvernement provisoire du Koweït libre » au sujet des différends frontalier, pétrolier et financier entre Bagdad et le Koweït, a annoncé l'agence irakienne INA.

L'Irak a accusé le Koweït de piller son pétrole, de grignoter son territoire et d'adopter une politique pétrolière nuisible aux intérêts de Bagdad.

La télévision irakienne a annoncé les noms des neuf officiers militaires qui composent ce « gouvernement provisoire ». Aucune photo des militaires n'a été présentée, mais la télévision a soutenu que les officiers servaient tous dans l'armée koweïtienne. Aucun des officiers n'est une personnalité connue au Koweït.

Des diplomates arabes ont dit que les noms des membres du gouvernement étaient probablement faux alors que d'autres ont

avancé qu'ils s'agissaient d'officiers irakiens.

C'est le colonel Hussein Ali qui est à la tête de ce gouvernement. Il est premier ministre, commandant en chef des forces armées, ministre de la Défense et ministre de l'Intérieur.

Le gendre de Saddam Hussein?

L'ambassade koweïtienne à Tunis a soutenu qu'Ali n'est pas un Koweïtien, mais le gendre du président irakien Saddam Hussein. Selon un porte-parole de l'ambassade, Ali occupait précédemment un poste au palais présidentiel à Bagdad.

Au Caire, le ministre d'Etat koweïtien Abderrahman al-Aouadi a affirmé que ce « prétendu gouver-

nement koweïtien » ne comprenait « aucun Koweïtien ».

Bagdad, au premier jour de son invasion du territoire koweïtien jeudi, avait annoncé qu'il agissait à la demande de ce « gouvernement ».

Une armée très irakienne

D'autre part, Bagdad a annoncé que les nouvelles autorités koweïtiennes avaient mis sur pied une « armée populaire koweïtienne ».

Jusqu'ici, seuls des volontaires irakiens composent cette armée qui a commencé à se déployer dans la capitale koweïtienne.

Ces témoins ont pu identifier parmi eux des Kurdes, coiffés de leur turban traditionnel.

Hier matin à Bagdad, 140 515 volontaires, venus de diverses régions de l'Irak, ont manifesté leur volonté d'adhérer à cette armée, a indiqué une source officielle irakienne.



Gil COURTEMANCHE

Éditorial

Saddam Hussein a manipulé l'Ouest et les Arabes modérés

Saddam Hussein, le président de l'Irak, a toujours fait beaucoup de bruit. Il parlait fort, avait la menace facile et des ambitions sans bornes. Saddam Hussein avait aussi une certaine chance de son côté. Il a pu se permettre un langage radical à l'égard d'Israël, tout en étant protégé par son éloignement des représailles ou des attaques dont ont souffert le Liban et la Syrie.

Il a aussi eu la chance d'hériter d'un des pays les plus riches en pétrole de toute la région. Ennemis ancestral de l'Iran, le pays est aussi devenu pour différents pays un rempart contre les ambitions de l'ayatollah Khomeiny. En déclenchant la guerre contre l'Iran, il s'attira l'appui militaire et financier de la majorité des pays arabes modérés, dont le Koweït et l'Arabie saoudite, mais aussi des États-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, en bref de toutes les puissances qui voulaient contrer le pouvoir déstabilisateur de la révolution islamique.

Une aide aux conséquences permanentes

Pendant qu'il était le héros et l'allié obligé de ces pays aux intérêts souvent divergents, il put, grâce à la générosité des pays occidentaux trop heureux d'avoir son pétrole, se doter de l'armée la plus puissante numériquement et qualitativement de tout le monde arabe. Cet appui que certains croyaient temporaire a eu des conséquences permanentes. Doté d'une belle capacité de fabrication d'armes chimiques, équipé de nouveaux missiles sophistiqués dont le rayon d'action couvre toute la région, d'Israël à la capitale de l'Arabie saoudite, l'Irak est devenu pour longtemps « la » puissance militaire arabe.

Fort de la complicité occidentale et arabe, Saddam Hussein a pu sans encourir de sanctions bafouer les droits de la personne, ériger une des dictatures les plus rigides au monde et exercer l'efficacité de ses gaz toxiques sur sa minorité kurde. Même un ministre socialiste et progressiste comme le ministre français Jean-Pierre Chevènement a dû, commerce et stratégie obligent, se plier au langage menteur de la « réalpolitik ». En février dernier, il déclarait lors d'une visite à Bagdad : « M. Hussein est un dirigeant courageux et aimé qui a une vision d'ensemble et à long terme ».

Cette « vision d'ensemble et à long terme », nul doute que le président Hussein la possède. On devra cependant peut-être s'en repentir.

La fin justifie les moyens

Une fois le cas de l'Iran « résolu », Hussein n'a pas perdu de temps pour démontrer qu'il entendait dépasser le stade des discours sur le leadership arabe. Pour contrer son rival syrien, il s'impliquait directement dans le conflit libanais en fournissant armes et conseils au général Aoun, le leader chrétien qui prétendait buter dehors les 40 000 soldats syriens qui encerclent l'enclave chrétienne. Puis il déclara qu'il pouvait dorénavant porter la guerre chimique jusqu'en Israël. Et récemment, la saisie de détonateurs nucléaires et celle des tubes qu'on disait destinés à la fabrication d'un « supercanon » ont rappelé avec éclat que l'Irak avait l'intention de jouer du muscle. On ne croyait pas que la première démonstration de la force irakienne serait aussi dramatique et surprenante. Jusqu'au dernier moment on a cru que les menaces à l'égard du Koweït, les revendications frontalières, la dispute sur les prix, même les mouvements de troupes, ne constituaient que la mise en place d'un théâtre de négociation dont l'objectif était la diminution de la dette énorme que Bagdad a accumulée auprès de certains pays arabes, dont le Koweït. Certains croient encore ou du moins espèrent que l'invasion était le moyen extrême pour aller chercher des concessions financières et frontalières. Mais, vendredi, au moment où j'écrivais ces lignes, les divisions blindées de Hussein se rapprochaient dangereusement de la frontière d'une Arabie saoudite nerveuse.

Chose certaine, en envahissant le Koweït sans provoquer aux États-Unis d'autres réactions que celles de la condamnation et du gel des avoirs, Hussein a passé un premier test : il peut bouger ses grands pieds sans que la riposte militaire soit automatique. Il peut aussi le faire sans que cela ne provoque une réaction négative unanime dans le monde arabe. En fait, ce sont ces pays qui ont tardé le plus à réagir à l'invasion, démontrant, dans un premier temps, leur désarroi, et, dans un deuxième, leur anxiété à l'égard des intentions futures du « roi » de Bagdad. Car ceux qui savent compter soldats et canons voient bien qu'aucun pays arabe n'est assez puissant pour tenir tête militairement à l'Irak.

Réalignement des pays radicaux de la région

Très rapidement, dans les capitales arabes on a admis que Hussein avait remporté la mise et qu'il faudrait peut-être sacrifier le Koweït pour calmer les ambitions du dictateur irakien. On soulignait aussi que derrière cette aventure se cachait un nouveau réalignement des pays radicaux de la région, dont l'Iran qui appuie les objectifs pétroliers de l'Irak, afin d'affaiblir les pays plus conservateurs alliés des États-Unis. Les deux anciens ennemis se sont réconciliés pour contrer les Américains et faire augmenter les prix du pétrole.

Chose certaine, Saddam Hussein est devenu le personnage clé par lequel devra passer obligatoirement toute la politique du monde arabe. Cela n'a pas l'air d'inquiéter Israël pour le moment, qui pense que, trop occupé à établir sa position chez les Arabes, Hussein va laisser Israël tranquille. Rien n'est moins certain. Pour retrouver une certaine virginité et pour prouver que tout cela n'est pas le fruit de la pensée d'un traitre, Saddam Hussein voudra peut-être se servir de son influence sur les Palestiniens pour démontrer que malgré l'invasion d'un pays frère, il est toujours le chef de file de ceux qui veulent détruire Israël.

Un accord décisif serait imminent en Afrique du Sud

JOHANNESBURG (AFP) — Le gouvernement sud-africain et le Congrès national africain (ANC) sont sur le point de conclure un accord décisif, qui ouvrira la voie à l'instauration d'une Afrique du Sud nouvelle et non raciale, ont annoncé aujourd'hui des journaux de Johannesburg, à la veille de la seconde ronde de négociations entre l'ANC et le gouvernement.

Citant des sources du gouvernement et de l'ANC, le Sunday Times, le Sunday Star et l'hebdomadaire Rapport affirment tous trois que l'ANC va annoncer demain la suspension de la lutte armée, décrétée le 16 décembre 1961 par le mouvement nationaliste contre le gouvernement de la minorité blanche à Pretoria.

En retour, le gouvernement va accepter de libérer 1300 prisonniers politiques, d'aider quelque 22 000 militants de l'ANC en exil à regagner leur pays, et de lever l'état d'urgence dans la province du Natal, affirme la presse.

Les deux parties sont optimistes, jugeant que cet accord,

qui constituerait un tournant décisif de l'histoire sud-africaine, serait atteint lors de la seconde ronde de négociations qui doit réunir demain à Pretoria les délégations de l'ANC et du gouvernement du président Frederik de Klerk.

Citant une source haut placée dans le gouvernement, la presse affirme que les déclarations faites la semaine dernière par le vice-président de l'ANC, Nelson Mandela, selon lesquelles son mouvement allait respecter « la lettre et l'esprit » des accords de Groote Schuur, justifient l'optimisme de Pretoria. Conclut en mai dernier, ces accords engageaient l'ANC et le gouvernement à respecter la « stabilité et le processus pacifique de négociations ».

Téhéran veut renouer avec Londres

TÉHÉRAN (AP, AFP) — À la suite de tractations secrètes, le président iranien Ali Akbar Hachemi-Rafsanjani a annoncé hier que son pays allait rétablir ses relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne, rompues en mars 1989 à la suite de l'affaire Salman Rushdie.

Toutefois, Londres a annoncé que des « obstacles » devraient être éliminés avant le rétablissement de ces liens. A Londres, un porte-parole du Foreign Office a affirmé que l'annonce iranienne serait étudiée avec minutie. « Néanmoins, des obstacles à de meilleures relations demeurent. Nous recherchons un geste significatif de bonne volonté des autorités iraniennes », a dit le porte-parole, sans en dire davantage.

Victoire de Rafsanjani

La décision de Téhéran constitue une victoire majeure de Rafsanjani sur ses adversaires extrémistes, notamment l'ancien ministre de l'Intérieur Ali Akbar Mohtashemi, qui étaient opposés à un rétablissement des liens avec la Grande-Bretagne.

Rafsanjani espère ainsi obtenir les investissements et l'aide technologique dont son pays a besoin pour relancer une économie moribonde.

De son côté, en rétablissant ses liens avec Téhéran, Londres espère faciliter la libération des quatre otages britanniques détenus par des musulmans pro-iraniens au Liban.

Tractations secrètes

Des sources fiables ont indiqué que des tractations secrètes avaient eu lieu avant l'envoi de la lettre de Hurd et la réponse de Téhéran. Des représentants des gouvernements britannique et iranien se sont notamment rencontrés « plus d'un fois » dans une capitale de la Méditerranée, a indiqué une source qui n'a pas voulu préciser le nom de la ville.

Il faut aussi noter que Rafsanjani a réuni le Conseil suprême alors que le Parlement islamique, au sein duquel les durs sont majoritaires, est en vacances d'été.

En Bref

■ Menace de Prince Johnson

Monrovia (AP, CP) - Prince Johnson, chef d'une des deux factions rebelles au Liberia, a déclaré hier qu'il avait ordonné l'arrestation de tous les étrangers à Monrovia dans l'espoir de provoquer une intervention internationale dans la guerre civile au Liberia. Les forces de Johnson occupent la moitié de Monrovia. Selon Johnson, les ressortissants américains, britanniques, libanais et indiens seront les premiers à être arrêtés. La plupart des Canadiens au Liberia ont été évacués, il y a plusieurs semaines, mais 13 avaient préféré rester. Selon le ministère des Affaires étrangères, les 13 pourraient être évacués par les bâtiments de guerre américains actuellement au large de Monrovia.

■ Refus des sociaux-démocrates

BONN (AFP) - Le président du parti social-démocrate ouest-allemand, Hans-Jochen Vogel, a catégoriquement rejeté hier l'idée d'avancer les premières élections paneuropéennes au 14 octobre, estimant qu'il s'agissait d'une « manipulation électorale » du chancelier ouest-allemand Helmut Kohl. Les sociaux-démocrates sont le principal parti d'opposition en RDA. En RDA, les sociaux-démocrates, qui font partie de la coalition gouvernementale, ont aussi promis de s'opposer au changement proposé de la date du scrutin.

■ Discussions-clé sur le Cambodge

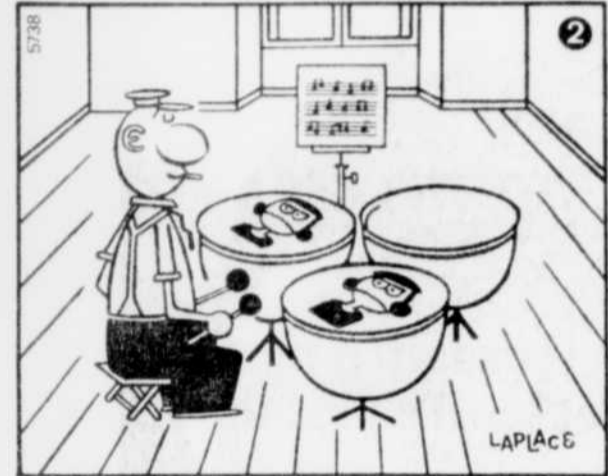
WASHINGTON (AFP) - Les États-Unis et le Vietnam entament demain à New York des discussions-clé sur le Cambodge qui pourraient ouvrir la voie à une normalisation des relations entre Washington et Hanoi. Les pourparlers d'une journée qui se dérouleront à la mission vietnamienne aux Nations unies résultent d'une révision de la politique cambodgienne des États-Unis, annoncée il y a deux semaines.

■ Situation tendue en Arménie

EREVAN, URSS (AFP) — La situation était tendue hier à Erevan et dans le reste de l'Arménie, à quelques heures de l'expiration d'un ultimatum de 48 heures lancé par l'armée aux milices arméniennes pour qu'elles restituent un stock important d'armes volées. Depuis deux jours tous les accès de Erevan sont bloqués par des contrôles militaires. Toutefois, un responsable militaire a indiqué que l'armée de comptait pas prendre de mesures spéciales pour faire appliquer son ultimatum.

LES B.D. DU SOLEIL

Trouve les 8 erreurs



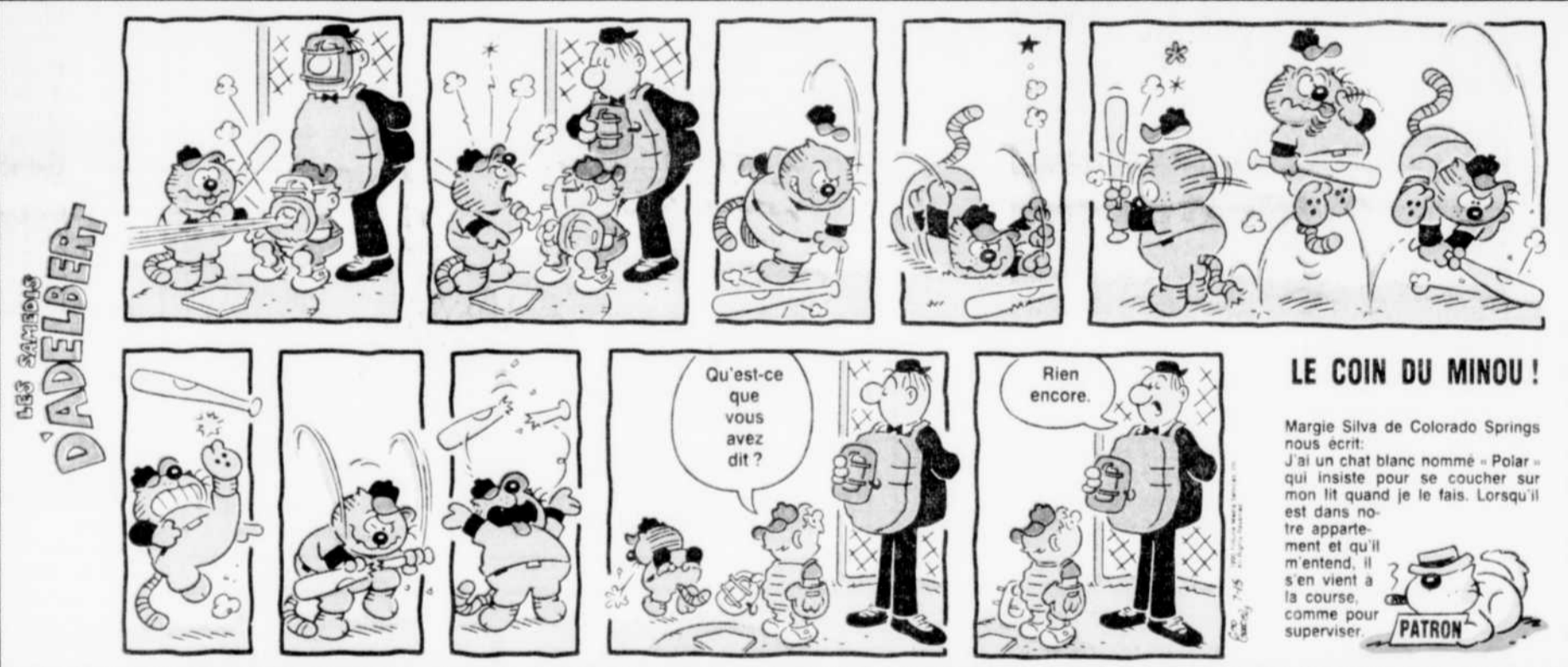
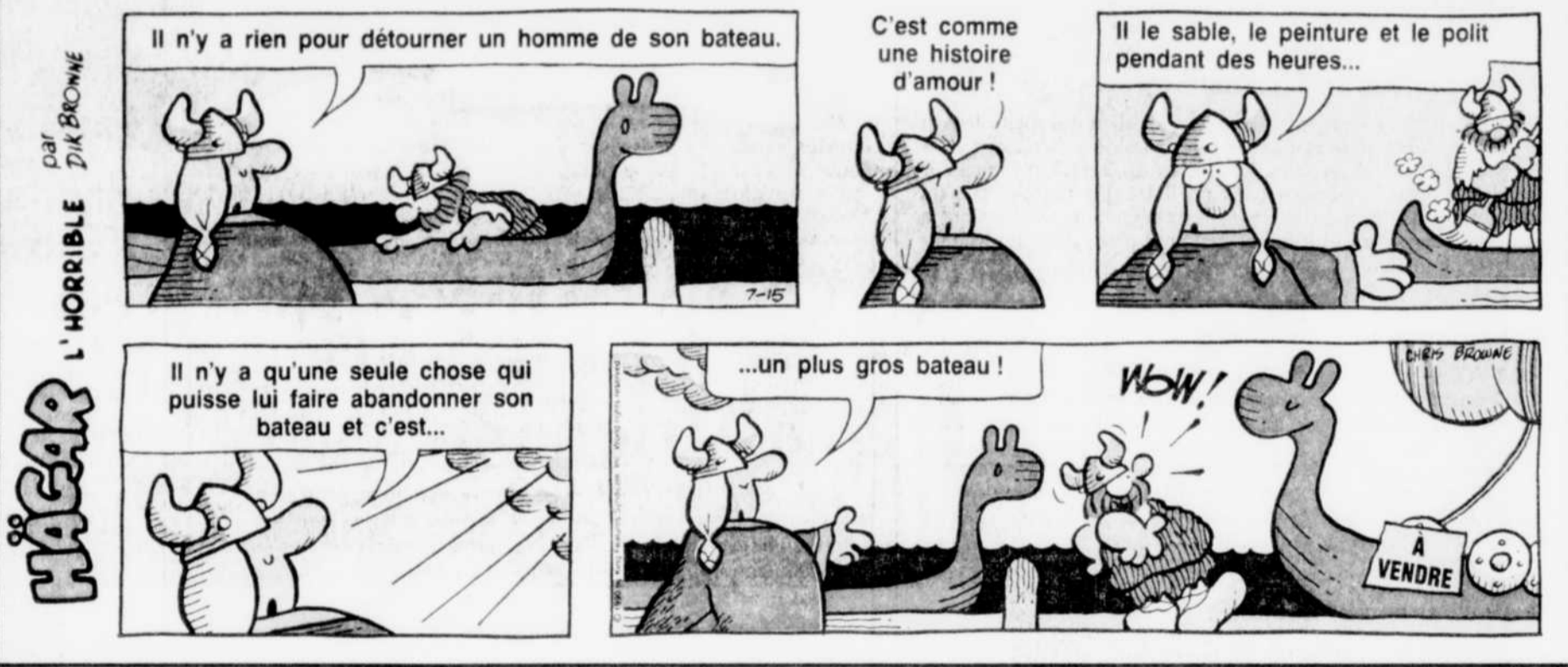
Solution: 1. Bas des bretelles de l'homme, 2. Bague de gauche plus longue, 3. Buste de la femme de droite, 4. Pied de la timbale de droite plus court, 5. Dessus de cette timbale complète, 6. Parti-tion plus haute, 7. Parquet à droite de la fenêtre, 8. Plinthe dans le coin gauche du mur.

BLONDINETTE



PEANUTS ET LE BON VIEUX Charlie Brown

par SCHULZ



VIE DE FAMILLE

par BILL KEANE

